

Louvigné de Bais

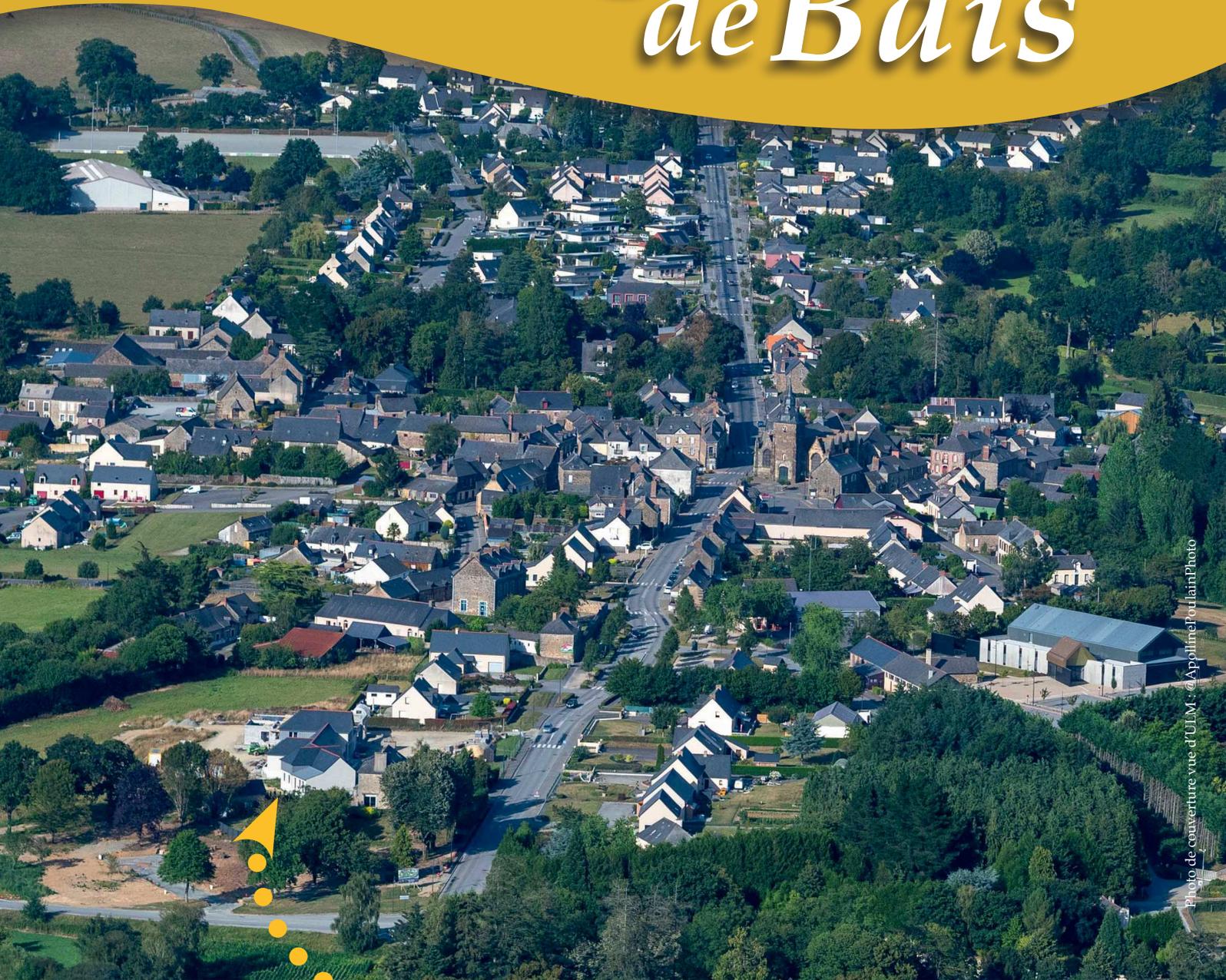


Photo de couverture vue d'UJM : @ApollineFoulainPhoto

66 LE NOUVEAU PÔLE MÉDICAL

99

Bulletin municipal

Novembre 2020 - N° 74



Chères Louvignéennes, Chers Louvignéens,

En Mars 2020, vous m'avez renouvelé votre confiance et vous avez adhéré au projet que mon équipe et moi-même portons pour notre belle commune, je vous en remercie. La crise sanitaire que nous traversons a retardé de quelques semaines la prise de fonction effective du nouveau conseil municipal, empêchant de fait, la prise de décisions importantes. C'est désormais chose faite et nous avons engagé la poursuite de nos actions, relatives notamment aux travaux de rénovation du clocher de notre église, des vestiaires de la salle des sports, de notre lotissement communal et de la finalisation de notre Pôle Médical.

Je remercie également mes anciens conseillers qui, dans le contexte inédit que nous traversons, ont accompagné avec sérieux et sérénité la conduite des affaires courantes pendant cette période de transition. Je souhaiterais également féliciter les nouveaux conseillers qui ont travaillé à mes côtés sur notre projet municipal, en m'apportant de belles idées et une énergie positive et constante.

Comme pour mes mandats précédents, mon seul et unique objectif, pleinement partagé par mes conseillers, est de travailler en toute transparence et intelligence pour le bien de Louvigné-de-Bais, des Louvignéennes et des Louvignéens.

Cela a toujours été au cœur de ma conduite depuis toutes ces années, car je crois pleinement à la confrontation des points de vue et à la diversité des opinions dès lors que ces derniers sont tournés vers le bien commun.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que j'ai tenu à ce que les quatre élus de la liste alternative soient invités à participer aux différentes commissions, en appliquant la règle de proportionnalité consécutive aux résultats de l'élection.

La période qui s'annonce est certes source d'incertitude voire d'inquiétude pour beaucoup, au regard notamment du regain de la pandémie sur nos territoires, et de ses conséquences économiques et sociales.

C'est la raison pour laquelle nous devons absolument maintenir une attitude responsable et solidaire, en refusant toutefois l'immobilisme, le déterminisme fataliste et le repli sur soi comme soi-disant remède.

Nous devons apprendre à vivre avec cette crise, en maintenant les gestes barrières et les comportements responsables, et en accompagnant avec une précaution renforcée les personnes âgées et à risque. Cela doit être l'affaire de tous.

Je suis tout à fait conscient des désagréments et des nombreuses contraintes privées et professionnelles supplémentaires que cela nous cause à tous. Mais ces derniers doivent être mis en perspective au regard des nombreuses vies que cela permettra de sauver.

Je vous remercie une nouvelle fois pour votre soutien et votre confiance, et mes équipes et moi-même restons plus motivés que jamais pour relever les nombreux défis qui sont devant nous.

Je vous adresse mes sincères salutations et j'en profite pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Thierry Pigeon

Sommaire

P 2 de couv. **Editorial**

3 à 6 **Vie communale**

Autorisations d'urbanisme
Etat civil
CCAS
Restaurant scolaire
Accueil de loisirs
Ripame
Bibliothèque

7 **Nouveaux commerçants et artisans**

8 à 17 **Actualité municipale**

Finances
Patrimoine, urbanisme, énergie et voirie
Enfance, jeunesse
Environnement naturel, agriculture
Vie associative
Communication, information
Action sociale
Commerce, artisanat
Service
Elus et personnel communal
Intercommunalité et collectivités
Projets et travaux

18 à 24 **Informations municipales**

Horaires mairie
Agence postale
Bibliothèque
Argent de poche
Capacité des salles communales
Bureau de vote
Nouveaux conseil municipal
Recensement population
Page Facebook commune
PanneauPocket
Élagage des haies
Recensement militaire
Calendrier des manifestations
Animation
Bonnes pratiques

25 à 28 **Informations diverses**

L'Assurance retraite
Pôle ressources alimentation
SMICTOM 35
BIMBY
Rénovation énergétique
Réflexes juniors

29 **Chronique de la minorité**

30 à 34 **Vie scolaire**

École Saint Patern
APEL
ENVOL
École Charles Perrault

35 à 43 **Vie associative**

Anciens Combattants
Aéropavi
Club Amitiés et Loisirs
Atelier Arts Plastiques
La Vigne au loup
La chasse
TParents
Danse Louvignéenne
Dynamic Gym
Les P'tites raquettes
Louvigné-de-Bais Volley-ball
Stade Louvignéen football club

P 44 de couv. **Classe 9**

AUTORISATION D'URBANISME

Déclarations préalables accordées

- ✓ **Biennassis Jean-Marc**, 6 rue des Frères Amyot d'Inville : Pompe à Chaleur
- ✓ **Leduc Rémi**, le Clos Sévigné : clôture
- ✓ **Zago Jean-Pierre**, 14 résidence des Jardins : ravalement façades
- ✓ **Achaboub Mathieu**, 22 rue des Fontaines : création d'un garage
- ✓ **Guilloux Pascal**, 10 rue des Douves : changement porte garage
- ✓ **Ogec**, 9 rue Anne de Bretagne : fermeture d'un préau pour nouveaux sanitaires
- ✓ **Souillard Aurélie**, 33 rue des Fontaines : serre
- ✓ **Delepine Gilbert**, 16 rue Beau Soleil : clôture bois
- ✓ **Enos Karine**, 13 rue des Frères Amyot d'Inville : nouvelles fenêtres
- ✓ **SDE 35, lotissement le Pont Bonnier** : réalisation poste de transformation électrique
- ✓ **Guarinos Samuel**, 43 rue des Fontaines : pergola bois
- ✓ **Meneux Vincent**, 28 la Cour du Mesnil : lucarnes + toiture zinc
- ✓ **Chasse André**, 2 rue du Gué : ouverture porte de service
- ✓ **Beucher Bruno**, 6 rue madame de Sévigné : changement menuiseries
- ✓ **Bodin Antoine**, 25 rue des Fontaines : pose de fenêtre de toit
- ✓ **Gandzounou Gemil**, 2 rue des Fontaines : extension habitation
- ✓ **Coelho Dos Santos Fabio André**, 24 cité Bel Air : modification éléments de façade
- ✓ **Bourillon Benoît**, 46 rue madame de Sévigné : changement menuiserie

Permis de construire accordés

- ✓ **Commune de Louvigné-de-Bais**, place Beau Soleil : extension local boucherie
- ✓ **SCI Bel Orient**, 51 rue Mme de Sévigné : extension atelier mécanique automobile
- ✓ **Caron Jimmy**, 34 rue des Saulniers : pose de 5 vélux
- ✓ **Fouquet Ludovic**, 8 rue Bel Orient : nouvelle construction garage
- ✓ **SAS Louvignergie - Maignan Gaël**, la Gilberdière : unité de méthanisation production de gaz
- ✓ **Gaillard Freddy**, 30 la Cour du Mesnil : aménagement de l'étage
- ✓ **Haleux Yannick**, lotissement le Clos St-Georges : maison individuelle
- ✓ **Holdering Thierry Pigeon**, la Rougerie : extension d'un entrepôt
- ✓ **Clément Sandrine**, 11 la Pichardière : création d'un manège équestre
- ✓ **Tremel Fanny**, 41 rue Anne de Bretagne : maison individuelle
- ✓ **Liger Yves**, la Fellerie : démolition d'un bâtiment en pierres

Etat civil



Naissances :

- ✓ **Fontaine Juliette**, 14 rue des Douves, née le 28.10.19 à Vitré
 - ✓ **Danlos Lise**, 29 rue Anne de Bretagne, née le 01.11.19 à Vitré
 - ✓ **Lougare Baptiste**, 50 bis rue Mme de Sévigné, né le 07.12.19 à St Grégoire
 - ✓ **Carrara Eloïse**, 19 résidence des Jardins, née le 21.12.19 à Vitré
 - ✓ **Sourdrille Morgane**, 14 la Garenne, née le 28.01.20 à Vitré
 - ✓ **Foucan Maël**, 11 rue Guy d'Espinay, né le 04.02.20 à Rennes
 - ✓ **Gendry Ayla**, 13 rue Guy d'Espinay, née le 02.05.20 à Vitré
 - ✓ **Wegerich Lecarpentier Wyatt**, 25b rue des frères Amyot d'Inville, né le 20.05.20 à Rennes
 - ✓ **Meril Noah**, 23 rue des Fontaines, né le 07.06.20 à Rennes
 - ✓ **Houdin Durocher Nila**, 7 rue Guy d'Espinay, née le 12.06.20 à Rennes
 - ✓ **Dubois Célya**, 21 rue des Fontaines, née le 05.08.20 à Vitré
 - ✓ **Santerre Pablo**, 18 le Bas Rampon, né le 03.09.20 à Vitré
 - ✓ **Letessier Gabin**, 11 rue de la Bouvrie, né le 07.09.20 à Vitré
- ### Décès et Transcriptions :
- ✓ **Bourniche Michel**, le 09.01.20 à Chantepie
 - ✓ **Pirot Francine née Douin**, le 24.01.20 à Vitré
 - ✓ **Godais Pierre**, le 09.03.20 à Vitré
 - ✓ **Brault Sébastien**, le 02.06.20 à Louvigné-de-Bais
 - ✓ **Georgeault René**, le 22.09.20 à Louvigné-de-Bais



Centre Communal d'Action Sociale

En janvier 2020, le Centre Communal d'Action Sociale a invité, à la salle Intermède, une bonne centaine de nos aînés, pour le traditionnel après-midi festif dont l'animation a été assurée par Mme Désilles et son musicien. Des chants et danses furent repris en chœur par nos invités. Un goûter est venu clore cet après-midi gai et joyeux.



Renouvellement du CCAS

Suite aux élections municipales, l'équipe du CCAS est renouvelée :

Président : M. Thierry Pigeon,

Vice-Président : M. Michel Renou

Membres élus : Mmes Sandrine Clément, Marie-Odile Dayot, Laurence Loison, Marina Rossard, M. Daniel Dayot.

Membres nommés : Mmes Marie-France Jeuland, Martine Messé, Régine Poulard, Isabelle Bonneau-Labadie, Marie-Noëlle Renault et M. François Poirier.

Les membres du CCAS, remercient vivement Mme Annick Délépine, pour ses 25 années passées comme vice-présidente, 25 ans de passion et de dévouement. Merci Annick. On n'oublie pas ceux qui ont quitté le CCAS : Mme Sylvie Baron, Mme Evelyne Moreau, M. Michel Davenel, M. Gérard Géraux, M. Joseph Jeuland, merci, pour ces années passées au service des autres.



Restaurant scolaire

Hervé Paty, le chef gérant est présent 5 fois par semaine, au restaurant scolaire et au centre de loisirs (CLSH) les mercredis.

Pendant les vacances scolaires Hervé est détaché dans un autre établissement

Nombre de couverts moyen :

- Restaurant scolaire : 165 à 180 enfants + 10 à 20 adultes (personnel communal et scolaire des 2 écoles)
- Le centre de loisirs (les mercredis) : 30 à 40 enfants + 5 adultes

Journée Type :

- 7h00-7h30 arrivée en cuisine (Leitmotiv : être prêt à l'heure pour servir les repas)
- Réception livraisons
- Vérification de la température des frigos
- Contrôle du nombre de couverts à prévoir, et contrôle des PAI (Plan d'Alimentation Individualisé en cas de régime alimentaire ou allergie)
- Désinfection légumes, épluchages

- Préparation des repas
- Mise en plat
- 11h00-11h30 déjeuner avec le personnel
- 11h30-13h15 service méthode HACCP (plats témoins, contrôle des températures ...), contact avec les enfants, intérêt pour la satisfaction des enfants
- 13h15 plonge, ménage de la cuisine
- Envoi de commande, gestion administrative, contrôle régulier du nombre de repas servis avec le responsable périscolaire
- Vérification température des frigos
- Fin de journée

Elaboration des menus :

Hervé reçoit une trame des menus de la part de Convivio. Il peut les modifier à sa guise, puis doit les renvoyer à la diététicienne pour validation. Echange régulier avec la diététicienne pour adapter les menus. Pour les quantités servies Hervé suit un tableau de grammage suivant l'arrêté du 30 septembre

2011.

Depuis septembre 2017, le restaurant privilégie les produits frais avec un approvisionnement local (exemples : S. et P. PREL à Argentré-du-Plessis pour les légumes, CHEVILLE et SVA à Vitré pour la viande). Un repas bio est servi 2 fois par mois.

Animations : 1 fois par période (vacances à vacances) Hervé propose une animation sur un thème précis. Décoration de salles + déguisements (accessoires ou autres pour le personnel).



Hervé Paty (chef gérant Convivio) restaurant scolaire

Accueil de Loisirs

Récapitulatif été 2020 :

L'été 2020 a été très particulier au centre de loisirs (CLSH) en raison de la crise sanitaire. Malgré tout, avec les contraintes qui nous étaient imposées, tout s'est très bien passé.

Malheureusement les 2 camps prévus ont été annulés faute de pouvoir les assurer dans les conditions exigées par les mesures sanitaires.

Il en était de même pour les nombreuses sorties qui sont proposées habituellement.

A défaut, plusieurs choses ont été organisées dans la commune. Des structures gonflables ont été installées à la salle de sport pendant 2 semaines pour le plus grand bonheur des enfants.

De plus, une intervenante professionnelle de Yoga est venue initier cette pratique aux enfants pendant 2 vendredis matin.

Le centre a été ouvert tout le mois de juillet et la dernière semaine d'août.

Un nombre important d'activités a été organisé allant des grands jeux aux activités manuelles en tout genre en passant par des sorties vélos, des jeux sportifs à l'espace détente, des ateliers culinaires ou encore des jeux de pistolets à eaux pour se rafraîchir avec la chaleur ambiante en cette fin juillet.

Année 2020/2021 :

Le centre est ouvert tous les mercredis en période scolaire de 7h30 à 18h30. Les enfants ont la possibilité de participer à leurs activités extérieures tout en étant à l'accueil de loisirs. Les animateurs du centre se chargent des allers et retours afin que tout le monde puisse profiter des nombreuses activités sportives et culturelles proposées par les associations de Louvigné. Au total c'est une vingtaine d'enfants qui fréquentent le centre de loisirs tout en profitant de leurs activités exté-

rieures sur une moyenne hebdomadaire de 40 enfants.

Pour cette année l'équipe d'animation est composée comme suit :

- Mylène Roussigné (animatrice CLSH + agent périscolaire à la commune)
- Gaëlle Gouez (animatrice CLSH + agent périscolaire à la commune)
- Maëve Minaud (animatrice CLSH et étudiante à l'université)
- Mélanie Louapre (animatrice CLSH et accompagnement des élèves en situation de handicap au collège)
- Damien Pinel (responsable pôle jeunesse à la commune)

Le centre a été ouvert toutes les vacances de la Toussaint. Il sera également ouvert pendant les vacances de Noël du lundi 21 au jeudi 24 décembre 2020 sous réserve d'avoir un effectif suffisant.

Renseignements et inscriptions :
clsh.louvignedebais@orange.fr

RIPAME

Pour cette rentrée quelque peu différente, les matinées d'éveil du RIPAME à Louvigné-de-Bais ont repris depuis le vendredi 11 septembre.

Les enfants et leurs assistantes maternelles ainsi que des parents ont pu retrouver la marionnette Monsieur Bubulle !!!

Vous pouvez retrouver des comptines et histoires proposées par le RIPAME en juin sur ce lien : <https://www.chateaubourg.fr/le-ripame-chante-raconte-et-meme-plus/>

Un protocole sanitaire a été mis en place afin de garantir la sécurité de tous et ainsi retrouver l'espace Capucine où les enfants ont repris plaisir à grimper, glisser, encastrer, coller, dessiner, chanter mais aussi participer à des ateliers de transvasement de riz soufflé ou encore de mousse de savon !

Nous allons bientôt rêver avec un atelier « nuit magique » où les petits et les grands seront transportés dans un univers sensoriel et lumineux...

Vous êtes parents d'un enfant de moins de 3 ans ? Vous êtes assistant(e) maternel(le) ? N'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Contact RIPAME : 02 99 00 97 95 ou ripame@chateaubourg.fr

Vous cherchez un mode de garde ? Vous souhaitez connaître votre rôle de parent-employeur ? N'hésitez pas à contacter les animatrices du RIPAME.



La Bibliothèque

Venir à la bibliothèque :

Après trois mois de fermeture, la bibliothèque est à nouveau ouverte au public depuis le mercredi 24 juin.

L'abonnement est gratuit. N'hésitez pas à venir découvrir nos livres, nos livres-lus, nos CD, nos DVD, nos revues et profiter des ressources en ligne.

Nos actions :

- En famille : venez partager un moment convivial autour de nos jeux de société (sauf en période de crise sanitaire).
- Envers les écoles : les enfants de l'école Charles Perrault et de l'école Saint-Patern viennent à la bibliothèque cinq fois dans l'année.
- Avec le centre de loisirs : des animations et des prêts de documents.
- Pour la petite enfance : une animation pour les enfants de 0 à 3 ans, proposée par Fanny Corbé de l'association « Histoires de grandir », a lieu tous les mois.

- La participation au festival de littérature pour tout - petits, Am Stram Gram.
- Pour les enfants de la Maternelle au CM2 : « le prix des incorruptibles ».
- Pour les enfants (à partir de 6 ans), les adolescents et les adultes : la participation au mois du multimédia.
- Pour les adultes : le prix roman adultes « A la Folie » met 6 livres en compétition.
- Pour tous : un spectacle de fin d'année (la date vous sera communiquée ultérieurement).

Focus sur le mois du multimédia :

Tournoi de jeu vidéo : Samedi 4 octobre, 10 h 00 - 13 h 00

Un tournoi intercommunal gratuit a été organisé par le réseau de lecture publique de Vitré Communauté : « Just Dance ».

Le gagnant promu champion dans la commune a participé à la grande finale en présence de Dina, le samedi 31 octobre à Vitré au Centre culturel

Focus sur le festival de littérature pour les tout-petits :

Am Stram Gram 2020 était la 1^{re} édition à l'échelle du réseau de lecture publique communautaire. Plusieurs animations autour du thème de la mobilité ont été proposées : ateliers créatifs à partir de l'album Tchoum ! de Virginie Morgand, lectures animées.

Prochaine édition en février 2021 : Le monde en berceuses, en partenariat avec la Maison des Cultures du Monde de Vitré. Que de moments doux en perspective !

Le fonctionnement de la bibliothèque est facilité grâce à la présence des bénévoles que nous remercions pour leur investissement.

Contact : Christèle Perrier
Bibliothèque municipale
18, rue Anne de Bretagne
35680 LOUVIGNE-DE-BAIS
02 99 76 95 22

bm.louignedebais@gmail.com

Pour suivre nos actualités vous pouvez vous connecter à notre blog, <http://bmlouignedebais.wordpress.com>.

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 14h30 à 17h30, vendredi de 15h30 à 18h30 et samedi de 10h à 13h.



LL'art Martial fumage artisanal

Ouvert depuis le 21 octobre 2019, nos produits sont fumés par nos soins à la sciure de hêtre, conditionnés sous vide. Par et pour un souci de fraîcheur, nous traitons nos produits avec le plus grand respect. Afin de pouvoir vous proposer des produits de qualité comme :

Le saumon fumé / Le magret de canard fumé / Le filet mignon de porc fumé / Le foie gras mi-cuit / Le dos de cabillaud fumé / Le dos de lieu noir fumé

Produits disponibles en fonction de la météo pour le fumage, pour le foie gras, il est possible d'en commander toute l'année.

De plus pour les fêtes de fin d'année, mariages, baptêmes, anniversaires, départs en retraite, apéros dinatoires ou toute autre festivité, nous vous proposons toute l'année des canapés fraîcheur, fabriqués le jour même de la livraison afin de garantir une extrême fraîcheur :

- Ballotine de poulet ciboulette abricot ou avec son chutney d'ananas
- Rillette de saumon sur son pain nordique

- Blinis de saumon fumé et sa crème acidulée
- Mini burger de foie gras et son confit d'oignon ou sa confiture de figue
- Mini navette garnie de son filet mignon de porc fumé
- Mini brochette de magret de canard fumé et de pruneaux
- Roulé de galette de blé noir, différents fourrages possibles
- Tartelettes au thon et au Cantadou
- Verrines de pana cotta aux épices
- Cake salé au chorizo, fromage ou autre
- Roulé de Wraps, différents assortiments possibles...
- Cakes au thon et rillette de saumon

- Tartelette olive romarin poulet au curry
- Tartelette tomate basilic et sa mini brunoise de légumes au cumin
- Mini blinis et rillette de lieu noir légèrement épicé
- Mini sandwich de pain suédois et son moelleux maloin
- Chutney et magret de canard fumé sur toast

Rejoignez-nous sur notre page Facebook :

 LL 'Art Martial

LL' Art Martial
10 rue du ruisseau
35680 Louvigné-de-Bais
Tél : 06 12 33 83 41
guyon.martial@orange.fr

 *LL' Art Martial
fumage artisanal*



Finances

Budget primitif 2020

Le conseil municipal a validé les budgets communaux et annexes 2020. Il s'agit d'un budget de transition permettant d'assurer le fonctionnement de la commune à minima dans le contexte particulier de cette année : prolongation du mandat à cause de l'épidémie de COVID-19.

Le Budget ne prévoit pas d'augmentation des impôts. Il prend en compte les aléas liés au confinement (cantine) et la continuité des travaux engagés (Pôle médical et centre commercial). Une ligne spéciale de 50 000 € est créée pour les frais possibles liés à la COVID-19.

Une subvention de 601 025 € est allouée au Pôle médical pour palier à l'absence de subventions initialement attendues.

Les investissements se montent à 1 832 316 € dont 430 000 € pour les vestiaires sportifs.

Les tableaux ci-dessous présentent la synthèse du budget principal. Les budgets annexes sont consultables sur www.louvignedebris.fr.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
1	Charges à caractère général	448 339 €
2	Charges de personnel	638 400 €
3	Virement vers section d'investissement	212 743 €
4	Dépenses imprévues	10 000 €
5	Charges exceptionnelles	829 080 €
6	Divers	180 950 €
	TOTAL	2 319 512 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
1	Dépenses imprévues	20 000 €
2	Emprunts	87 423 €
3	Immobilisations incorporelles	3 500 €
4	Subventions équipement versées	120 000 €
5	Installation et équipement	585 000 €
6	Travaux	1 016 394 €
	TOTAL	1 832 317 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
1	Excédent antérieur reporté	689 678 €
2	Produits de services	134 000 €
3	Impôts et taxes	1 251 241 €
4	Dotations subventions et participations	186 473 €
5	Loyers	55 120 €
6	Divers	3 000 €
	TOTAL	2 319 512 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
1	Excédent d'investissement reporté	435 472 €
2	Virement de la section de fonctionnement	212 743 €
3	Dotations et fonds divers	296 125 €
4	Subventions d'investissement	803 826 €
5	Vente de terrains	48 000 €
6	Amortissements	36 150 €
	TOTAL	1 832 317 €

Vue d'ensemble du budget 2020

Loyers des bâtiments communaux

La commune possède plusieurs bâtiments mis en location (Villa bleue, Centre Beau Soleil notamment). Lors du conseil municipal de février 2019, le conseil a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les loyers des locaux communaux pour l'année 2020.

Dotation école Saint-Patern

Le conseil municipal a validé le montant de la dotation 2020 pour l'école Saint-Patern selon les termes du contrat d'association. Cette dotation est calculée au prorata du nombre d'élèves à partir des coûts constatés pour l'école publique Charles Perrault (année N-1). Cette dotation s'établit à :

- Maternelles : 44 170,56 €
- Primaires : 24 786,45 €
- Fournitures scolaires : 3 462,18 €
- Soit un total de : 72 419,19 €

Tarifs communaux

Le 25/08/2020 le conseil municipal a validé la reconduction sans augmentation de l'ensemble des tarifs communaux de prestation pour 2020 (locations de salles communales, restaurant scolaire et accueil de loisir, photocopies...). Ces tarifs sont consultables en mairie ou sur le site internet.



Validation des comptes administratifs 2019

Le conseil municipal a validé les comptes administratifs pour l'année 2019. Cela concerne le budget principal et 6 budgets annexes qui concernent :

- La station d'assainissement ;
- Le Centre de Première Intervention ;
- Le centre commercial Beau Soleil ;
- La Villa bleue ;
- Le Lotissement des Manoirs 3 ;
- Le Pôle médical.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse du compte administratif principal.

Les comptes annexes sont consultables sur www.louvignedebais.fr.

Section de fonctionnement	Dépenses	1 411 391 €
	Recettes	2 026 284 €
	Résultat de l'année	614 894 €
Section d'investissement	Dépenses	917 401 €
	Recettes	1 358 430 €
	Résultat de l'année	441 030 €

Les comptes administratifs ont été validés par la trésorerie

Points essentiels à noter :

- L'endettement de la commune continue de baisser ; la dette calculée par habitant est de 495 € (la moyenne en Bretagne est de 638 €).
- La capacité d'autofinancement nette atteint désormais 338 K€ soit 174 € par habitant (la moyenne régionale était de 126 € en 2019).
- L'investissement atteint 832 K€ en 2019 soit 429 € par habitant (la moyenne régionale est de 356 € par habitant).
- Calculé par habitant, le niveau de fonds de roulement est de 544 € (la moyenne régionale est de 365 € par habitant).

La situation financière de la commune est donc saine.

Patrimoine, urbanisme, énergie et voirie

Pôle médical

Une nouvelle ostéopathe, Mme Davy, ouvrira son cabinet au sein du nouveau Pôle médical de Louvigné-de-Bais.

Cabinet dentaire

Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à proposer à la vente le bâtiment de l'actuel cabinet médical (chemin des Diligences) à Madame Gavaz, dentiste exerçant actuellement à Rennes et souhaitant s'installer à Louvigné-de-Bais. La surface et la configuration du bâtiment sont parfaitement adaptées à son projet.

Vestiaires de la salle des sports

Un projet d'agrandissement de la salle de sport est prévu afin de répondre aux besoins des différentes activités sportives. Des demandes de subventions pour les nouveaux vestiaires ont été déposées auprès de Vitré Communauté, du département, de la préfecture et des fédérations sportives.

Manoirs 3

Le permis d'aménager du lotissement des Manoirs 3 sera déposé

pour les deux tranches en même temps (tranche A de 12 lots ; tranche B de 13 lots). Une parcelle située dans le lotissement Bas Vallons de 1363 m² a été achetée afin de réaliser un transfert de zone humide. Ce transfert permettra de proposer un lot supplémentaire au sein du lotissement.

SAFER

Certains terrains de la commune, gérés par la SAFER (Les Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) ont été récupérés pour la construction du Pôle médical. Ceux-ci ont été retirés de la convention SAFER pour l'année 2020.

Travaux église tranche 3

Les résultats de l'appel d'offre des travaux de la tranche 3 de l'église ont été validés par le conseil municipal. Les travaux sont estimés à 219 230,28 € HT.

Effacement des réseaux :

Fin 2019, 1350 m de réseaux ont été effacés dans la commune (rue Mme de Sévigné, rue Guy d'Espinay et rue Saint-Patern) et 47 nouveaux lampadaires ont été mis en service.

Enfance Jeunesse

Tarifs restaurant scolaire 2020-2021

Lors de la réunion du 06/07/2020 le conseil municipal a adopté à l'unanimité la revalorisation du prix des repas suivante :

- 3,85€ au lieu de 3,78€ le repas pour un enfant de la commune. Soit 9,80€ de plus/ an/ élève.
- 4,16€ au lieu de 4,08€ le repas pour un extérieur de la commune. Soit 11,20€ de plus /an/ élève.
- 4,80€ pour les instituteurs et agents communaux, qui pourront déjeuner dans une salle plus conviviale et moins bruyante.

A noté qu'il n'y avait pas eu d'augmentation depuis 2 ans. Par ailleurs le prix de vente des repas ne couvre pas le coût réel du service, la commune prenant en charge le différentiel.



Environnement naturel - Agriculture

Projet d'unité de méthanisation agricole autonome

Lors de la réunion du 06/07/2020, le conseil municipal a été amené à donner son avis sur un projet de méthanisation autonome dans le secteur agricole.

Qui ?

L'association de 2 exploitations agricoles, production laitière, pour la première et production porcine et laitière, pour la seconde.

De quoi s'agit-il ?

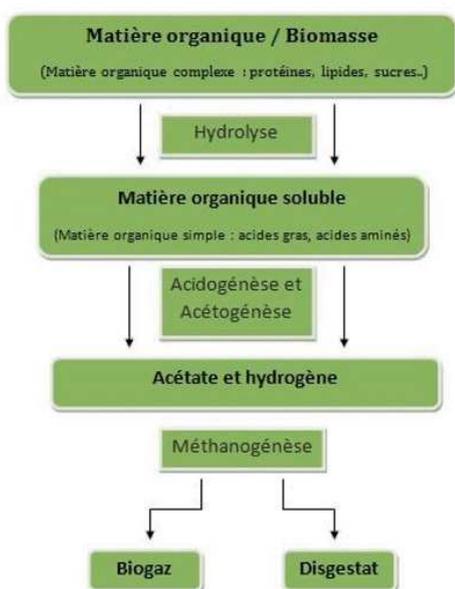
La méthanisation consiste à produire à la fois une énergie renouvelable, du biogaz, à partir des effluents organiques (lisier, fumier,...) et un résidu (digestat) pouvant servir de fertilisant des sols et des cultures.

Le principe est le suivant :

Le mélange de ces composants est stocké dans une cuve cylindrique et hermétique que l'on appelle "digesteur" ou "méthaniseur".

Un circuit de décomposition est activé. Plusieurs réactions biologiques vont se succéder et permettre la transformation en biogaz. Cette décomposition n'est pas complète et laisse une matière résiduelle (digestat).

Enjeux économiques et environnementaux ?



Le biogaz, après avoir été purifié, deviendra du biométhane et pourra être utilisé dans le réseau de GRDF.

Le résidu (digestat) servira d'engrais naturel pour les 2 exploitations.

Cela entraînera une diminution des odeurs lors de l'épandage et une diminution des apports de produits chimiques sur les cultures.

Ce projet a été présenté au conseil municipal du 6 juillet 2020 par les 2 exploitations agricoles accompagnées de la société chargée de l'installation.

Il a été voté à huis clos : 11 favorables, 6 contres et 2 sans avis.

Sur la base de cette délibération, Monsieur le Maire a rendu un avis favorable (avis consultatif) et transmis le dossier à la Préfecture pour validation du permis de construire.

Vie associative et culturelle

Lors de la réunion du 28/04/2020, le conseil municipal a validé l'attribution des subventions aux différentes associations (commune et hors commune). Le tableau ci-dessous présente les subventions aux associations communales établies selon les mêmes critères que pour les années antérieures.

Volley Ball	1 650 €
Football	2 350 €
P'tites raquettes	450 €
Club amitié loisirs	265 €
Anciens combattants	180€
Arts plastiques	2500 €
L'envol	680 €
Aeropavi	140 €
Pêche	non demandé
Théâtre	1 400 €
Dynamic gym	200 €
Increvables	400 €
Danse	1 400€
APEL	456 €
Chasse + piégeage	150 € 500 €

Communication Information

Dématérialisation des actes avec la Préfecture

La dématérialisation des procédures étant de plus en plus fréquente, il est convenu désormais de réaliser la télétransmission de différents documents avec la Préfecture (délibération, marchés, arrêtés...).

Action sociale

Subvention voyage humanitaire

Une habitante de Louvigné-de-Bais, projetée de faire un voyage humanitaire au Pérou. Elle a demandé la possibilité d'avoir une subvention de la commune pour ce projet.

Ce projet respectant les critères fixés par la commune pour bénéficier d'une subvention, le conseil à l'unanimité a accepté d'allouer la somme de 200€ sous réserve du départ effectif au Pérou (fonction de l'évolution du contexte sanitaire). Cette somme sera versée en 2 fois : 100€ lors du départ et 100€ après restitution du voyage humanitaire auprès de la population.

Commerce Artisanat - Service

Nouveaux horaires pour l'Agence postale

Le 06/07/2020 le conseil municipal a décidé d'expérimenter une nouvelle grille horaire. Celle-ci permet l'ouverture de l'agence en semaine jusqu'à 13h00 et une ouverture les 2^e et 4^e samedi du mois (idem accueil mairie). Voir les horaires en page 18.

Tarif des commerces ambulants pour la période de septembre 2020 à septembre 2021

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le droit annuel d'un montant de 110€.

Loyer de la salle de musique pour l'année 2020/2021

Ce loyer annuel de 310€ est maintenu ; au titre de la période COVID, une remise de 50€ a été accordée.

Epicerie

L'épicerie a pu rouvrir en novembre 2019 grâce à l'investissement de M. et Mme Varette. Pour soutenir cette activité, les loyers de la boulangerie et de l'épicerie ont été adaptés. Une étude sur le chauffage de l'épicerie sera à faire dans les mois à venir.



Boucherie

Comme annoncé dans le précédent bulletin, les travaux d'aménagement et d'extension de la zone de vente ont pu être finalisés en début d'année et la clientèle a pu apprécier ce nouvel espace qui permet d'avoir une meilleure visibilité des produits et une circulation plus fluide.

Elus et Personnel communal

Formation des élus

Tout élu ayant délégation doit se former. Après délibération le 25/08/2020, le conseil municipal a validé à l'unanimité un crédit de 4 000€, l'orientation et les modalités de formations des élus.

Centre de Gestion 35 : convention services annexes

Renouvellement de la convention concernant les missions facultatives du Centre de Gestion 35.

Après l'exposé des missions proposées (suivi médical des agents municipaux, traitement des salaires, accompagnement sur les recrutements, ...) le 25/08/2020, le conseil municipal a autorisé M. le

Maire ou l'adjoint délégué à signer la convention avec le centre de gestion 35 à l'unanimité.

Création de 5 emplois permanents et d'un emploi non permanent

Suite à l'audit de début de mandat effectué par l'adjointe en charge du personnel, le conseil municipal a validé la proposition de créer 5 emplois permanents et un emploi non permanent. Ces créations étant des régularisations, elles n'entraîneront pas de coût supplémentaire pour la commune.

Création d'1 poste de coordonnateur et de 4 agents recenseurs
Pour faire le recensement des habi-

tants de Louvigné-de-Bais nous avons besoin d'une création de postes. Le conseil municipal a validé la création d'1 poste de coordonnateur et de 4 agents recenseurs.

Régime indemnitaire

Un des agents communaux a pris des responsabilités au pôle Enfance-Jeunesse (16 agents) : gérer l'animation, piloter, suivre et contrôler les activités du service, réguler les dysfonctionnements et les conflits, réaliser les entretiens professionnels annuels.

Le conseil municipal a validé la régularisation de son Indemnité d'Administration et de Technicité, cette prime sera remplacée par l'IFSE.

Commissions municipales

Lors de sa réunion du 17/06/2020, le conseil municipal a procédé à l'installation des différentes commissions nécessaires pour le bon fonctionnement de la commune. Tous les postes proposés ont été validés à l'unanimité.

Commission « Finances »

Président : Thierry Pigeon,
Vice-Président : Jean-Pierre Bertinet
Membres : Joseph Jeuland, Sandrine Clément, Marie-Odile Dayot, Michel Renou, Alexandra Gousset, Gérard Chesnais, Christophe Ogier, Marie-Noëlle Renault

Commission « Patrimoine-Urbanisme-Energie-Voirie »

Président : Thierry Pigeon,
Vice-Président : Joseph Jeuland
Membres : Jean-Pierre Bertinet, Marie-Odile Dayot, Daniel Dayot, Gérard Chesnais, Fabien Foucher, Franck Leray, Didier Louapre, Marie-Noëlle Renault

Commission « Enfance »

Président : Thierry Pigeon,
Vice-Président : Marie-Odile Dayot
Membres : Sandrine Clément, Valérie Gaudion, Mathilde Betton, Daniel Dayot, Alexandra Gousset, Laurence Loison, Marina Rossard, Christophe Ogier

Commission « Environnement Naturel-Agriculture »

Président : Thierry Pigeon,
Vice-Président : Michel Renou
Membres : Sandrine Clément, Daniel Dayot, Laurence Loison, Franck Leray, Didier Louapre

Commission « Vie Associative Et Culturelle »

Président : Thierry Pigeon,
Vice-Président : Sandrine Clément
Membres : Jean-Pierre Bertinet, Valérie Gaudion, Mathilde Betton, Jocelyne Jeuland, Fabien Foucher, Franck Leray

Commission « Communication-Information »

Président : Thierry Pigeon,
Vice-Président : Jean-Pierre Bertinet
Membres : Sandrine Clément, Valérie Gaudion, Mathilde Betton, Alexandra Gousset, Jocelyne Jeuland, Laurence Loison

Commission Ccas-Action Sociale

Président : Thierry Pigeon,
Vice-Président : Michel Renou
Membres : Sandrine Clément, Marie-Odile Dayot, Daniel Dayot, Laurence Loison, Marina Rossard

Commission « Commerce Artisanat »

Président : Thierry Pigeon,
Vice-Président : Sandrine Clément
Membres : Joseph Jeuland, Michel Renou, Gérard Chesnais, Jocelyne Jeuland, Fabien Foucher, Franck Leray, Marie-Noëlle Renault, Christophe Ogier

Indemnités maire /adjoints

Conformément à ce qui a été annoncé par M. le Maire, la nomination d'un 5^e adjoint n'impactera pas les finances de la commune. L'indemnité adoptée à l'unanimité le 06/07/2020 est de 2 675,00€ partagée par les 6 élus soit 445,83€ par élu.

CNAS et COS - Désignation du délégué « élu »

La commune adhère pour son personnel au Comité National de l'Action Sociale et au Comité des Œuvres Sociales. Mme Marie Odile DAYOT a été désignée à l'unanimité comme représentante de la commune pour ces 2 instances.

Intercommunalité et collectivités

Assainissement : convention pour la mise à disposition du matériel et des installations à Vitré Communauté.

Suite au transfert à Vitré Communauté des budgets assainissement des différentes communes du territoire, le conseil municipal a autorisé M. Le Maire à signer les PV de mise à disposition des biens liés à ces compétences ainsi que tous les documents relatifs à ce transfert de compétence, à l'unanimité.

Mission Locale : désignation d'un représentant

Le 25/08/2020, le conseil municipal a accepté à l'unanimité la candidature de Mme Marina ROSSARD pour siéger au conseil d'administration de la mission locale du pays de Vitré.

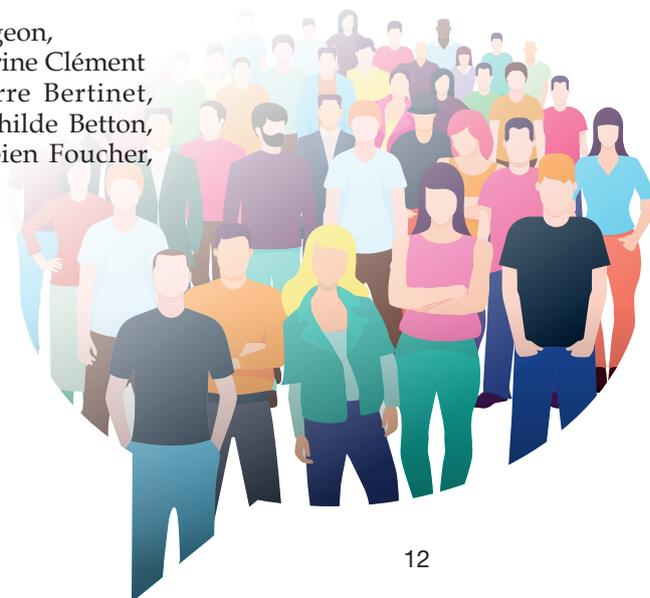
Vitré communauté : convention de gestion de l'assainissement collectif et des eaux pluviales

Le conseil à l'unanimité a autorisé Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer les conventions concernant l'assainissement collectif et les eaux pluviales avec Vitré Communauté.

Il accepte de prendre en charge, pendant la période de transition, les travaux et tâches administratives référencés dans la convention tout en prenant acte que ces frais seront remboursés par Vitré Communauté.

Véolia-convention pour encaissement des redevances assainissement et convention d'exploitation de la station d'épuration et du poste de relevage

Le renouvellement de la convention a été validé à l'unanimité.



PROJETS ET TRAVAUX

66

LE NOUVEAU PÔLE MÉDICAL 99

La construction de notre nouveau Pôle médical s'achève. Ce nouvel équipement communal est destiné à regrouper dans un même lieu les différents professionnels de santé de Louvigné-de-Bais.

Le projet est issu d'une étroite concertation entre la municipalité et les professionnels de santé de Louvigné-de-Bais regroupés au sein de l'association A.P.S.L.B. (Association des Professionnels de Santé Libéraux de Louvigné-de-Bais). Comme il se doit le projet a été validé par l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé).

D'une surface totale 650m², le bâtiment est situé rue des frères Amyot d'Inville, à deux pas de l'actuel cabinet médical (voir le plan ci-dessous).

Le rez-de-chaussée de 525m², regroupera 13 cabinets, le secrétariat des médecins et les salles d'attente. Le bâtiment possède également un étage qui offre un lieu de vie pour les professionnels et un espace de réserves.

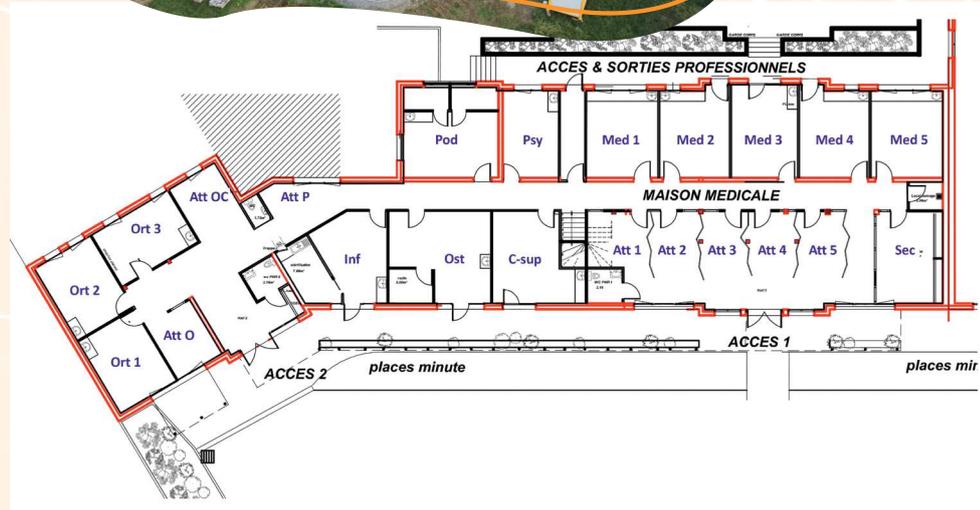
Dès son ouverture en décembre le nouveau pôle médical accueillera 14 professionnels de santé :

- Cinq médecins généralistes :
Les Dr. Stéphanie GAUTHER,
Pierre-Emmanuel BIGOTTE,
Daniel ZIMMERMANN,
Marine LE LEVRIER,
Charlaine NOEL
- Un podologue :
M. Philippe RICHASSE
- Une psychologue :
Mme Stéphanie TOURTELIER
- Trois orthophonistes :
Mmes Anaïs DAMEROSE,
Elise MOUSSAULT,
Laure DECRE-FLANQUART
- Trois infirmières :
Mmes Anne-Marie ANDOUARD,
Sabrina LE NY,
Marie-Claude MALNOE
- Une ostéopathe :
Mme Pauline DEVY

La façade sud



La façade nord



Plan du bâtiment : 13 cabinets, 1 secrétariat, 8 salles d'attente

Juxtaposé à ce nouveau bâtiment communal, une nouvelle pharmacie est en construction et devrait ouvrir ses portes au premier trimestre 2021. Ce projet, 100% privé, est mené par les pharmaciennes de Louvigné-de-Bais Solenn BUCHOUL & Janick GAUINEAU.

FINANCEMENT DU PROJET

Le budget du projet s'élève 1 207 355€ HT financé à 94% par la commune de Louvigné-de-Bais et à 6% par Vitré Communauté.

LE PROJET EN QUELQUES DATES CLÉS

- Mi-2016 : Création de l'association des Professionnels de Santé Libéraux de Louvigné-de-Bais (A.P.S.L.L.B.) et début des discussions entre l'association et la municipalité
- Janvier 2017 : lancement des premières consultations auprès d'un cabinet d'architecte pour réaliser les premières esquisses
- Octobre 2017 : sélection du cabinet d'architectes
- Septembre 2018 : dépôt de demande de permis d'aménager et de permis de construire
- Janvier 2019 : validation DCE et lancement de la consultation
- Mars 2019 : réception des devis et attribution des lots
- Octobre 2019 : lancement des travaux
- Novembre 2020 : achèvement des travaux

CONSTRUCTION

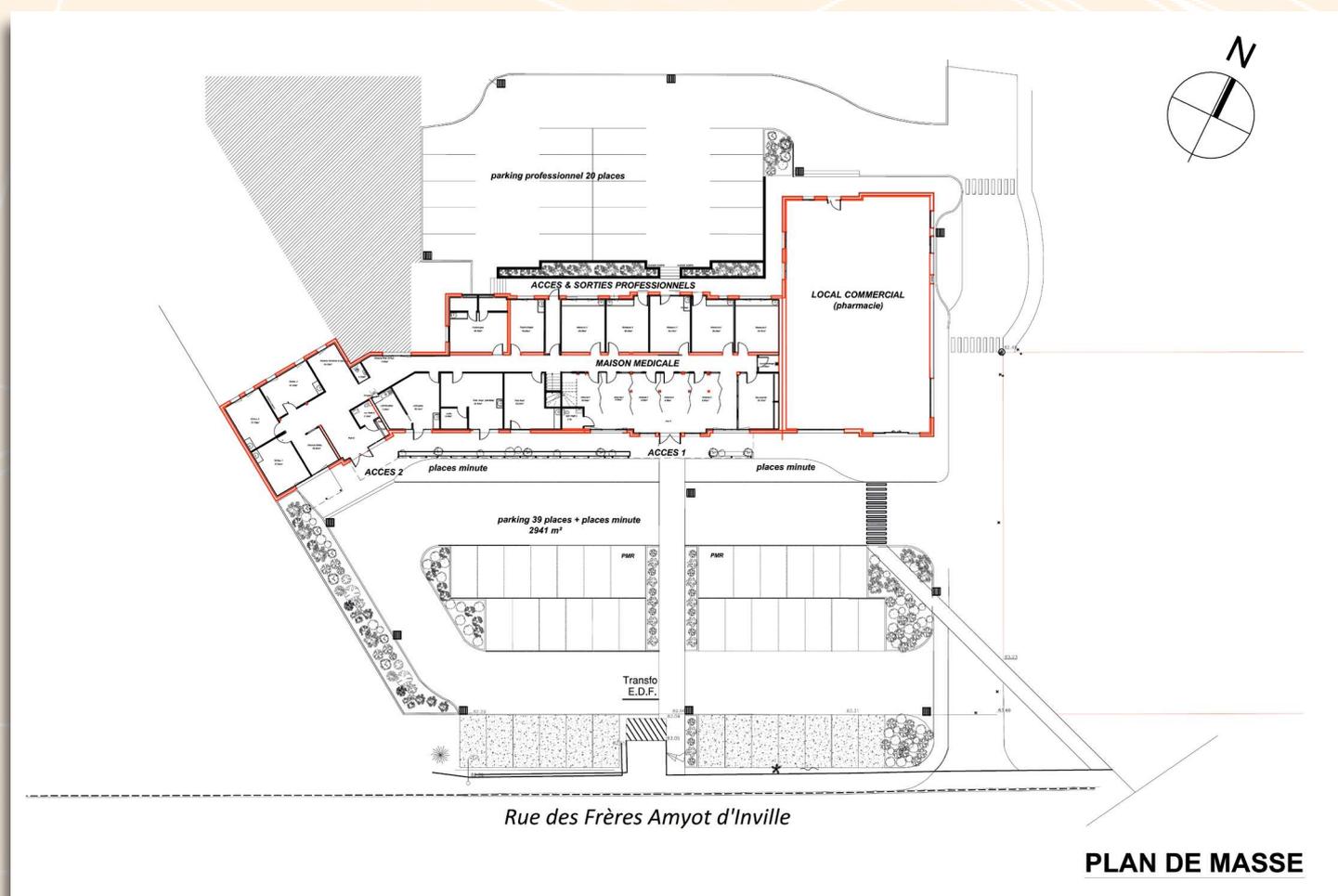
Architecte et maîtrise d'œuvre : SCP GESLAND & HAMELOT

Entreprises retenues :

Lot 1	Terrassement, voirie, réseaux divers	TPB
Lot 2	Gros œuvre	CF Constructions
Lot 3	Charpente et ossature bois	Tourneux
Lot 4	Couverture ardoise et zinc, étanchéité	Désilles
Lot 5	Métallerie	Suire
Lot 6	Menuiserie extérieure alu.	Thiebault
Lot 7	Menuiserie intérieure bois	Renoux
Lot 8	Cloisons sèches, faux plafonds, isolation	STOA
Lot 9	Chape, carrelage, faïence	Janvier
Lot 10	Peinture, sol souple	Ferreira
Lot 11	Electricité	Troufflard
Lot 12	Plomberie sanitaire	Fougères
Lot 13	Chauffage ventilation	Hervé

Bureaux d'études associés :

- Bureau de contrôle : Qualiconsult
- Bureau d'études fluide : BEE Plus
- Hygiène et sécurité : ABG coordination



Plan de masse du bâtiment : 39 places de parking sont dédiées aux usagers et 20 places aux professionnels (coté nord).

Nota : le bâtiment est situé dans le périmètre des bâtiments de France.

La troisième tranche des travaux de restauration de l'Église Saint-Patern ont débuté en ce mois d'octobre. Après la restauration de la façade sud (1^{re} tranche) puis celle du côté est (2^e tranche), cette troisième tranche est dédiée à la restauration complète de la tour du clocher datant de 1759.

Ces travaux couvrent :

- La restauration des façades de la tour dans la continuité des campagnes de travaux précédents (maçonnerie) ;
- La restauration et révision générale de la charpente du clocher ; restauration du beffroi en chêne assemblé ;
- La restauration complète de la couverture du clocher, la mise aux normes du paratonnerre, la restauration de la croix de flèche et du coq gaulois ;
- La restauration ou remplacement des menuiseries bois extérieures et la restauration des abat-sons.

C'est le cabinet YLEX ARCHITECTURE – Architecte du Patrimoine (Dinan) qui a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre de ces travaux.

Le tableau ci-dessous liste les entreprises spécialisées sélectionnées pour la réalisation des différents travaux.

Lot 1	Maçonnerie/pierre de taille	JOUBREL
Lot 2	Charpente	CRUARD
Lot 3	Menuiserie	COLAS
Lot 4	Couverture	HERIAU
Lot 5	Peinture	L'ACANTHE
Lot 6	Paratonnerre	ART CAMP

Le budget total est de 219 230€ HT et la durée de cette troisième tranche de travaux est de six mois.



LA DÉVIATION DE LA D777

Les travaux de réalisation de la déviation de la D777 ont démarré depuis le mois de juillet et le lancement officiel de la réalisation a eu lieu le 13 octobre en présence du président du conseil départemental, Jean-Luc CHENUT (voir photo) et Pierre EWALD, directeur des grands travaux d'infrastructure au Conseil Départemental. Ce projet, porté par le Département, consiste à réaliser le contournement de Louvigné-de-Bais afin d'éviter le flux journalier de 5000 véhicules (dont 800 camions) à travers la commune. Le tracé de l'ouvrage longe la LGV de la Rougerie à l'est, jusqu'à la route D95 pour ensuite rejoindre la D777 à l'ouest à hauteur de la Gaudinais (voir illustration).



13 octobre : Katell COLAS, cheffe de service études et travaux au Département, présente le projet devant M. Jean-Luc CHENUT, président du conseil départemental, et M. le Maire, Thierry PIGEON.



Le tracé de la déviation



Les travaux ont démarré (construction d'un ouvrage d'art à la Gilberdière)

LES ÉLÉMENTS CLÉS DU PROJET :

- Longueur du tracé : **5,4 km** de la Rougerie à la Gaudinai
- Coût du projet : **12M€** financé intégralement par le département
- Nombre d'ouvrages d'art : **3 ponts** (les Patisseaux, la Gilberdière, la Gaudinai)
- **Trois accès** possibles à Louvigné-de-Bais :
 - À la Rougerie à l'est
 - Au carrefour giratoire avec la D95 à Fouesnel au nord
 - Entre la Gaudinai et la Garenne à l'ouest
- 2 aires de covoiturage : à la Rougerie et au giratoire de la D95
- Mise en service fin 2022.

Des aménagements anti-bruit seront également réalisés aux abords de certaines zones habitées afin de limiter les nuisances sonores.

Par ailleurs les sentiers pédestres (circuit des Diligences N°23) seront raccordés aux ponts de la Gaudinai et de la Gilberdière afin d'offrir un franchissement sécurisé de la D777.

Pendant deux ans les travaux vont engendrer ponctuellement la mise en place de déviations et quelques difficultés de trafic. **Nous demandons aux usagers de préférer les itinéraires de déviation mis en place par le département et de redoubler de vigilance et de prudence sur la route.**

La mise en service de ce contournement est prévue pour fin 2022. En parallèle des travaux, la municipalité va lancer l'étude du réaménagement de la traversée de la commune après la mise en service de la déviation D777. L'enjeu est de réussir au mieux la réappropriation de cet espace et d'offrir aux habitants de la commune un environnement sécurisé et apaisé, compatible avec les attentes de la mobilité de demain.

Horaires de la Mairie

Lundi et mardi	8h30 - 12h
Mercredi	8h30 - 12h et 14h -16h
Jeudi et Vendredi	8h30 - 12h
Samedi	9h - 11h
(2 ^e et 4 ^e du mois)	

Agence Postale

Lundi	15h15 - 18h45
Mardi au vendredi	9h30 - 13h
Samedi	9h30 - 12h
(2 ^e et 4 ^e du mois)	
Dernière levée du courrier à 16h en semaine, 12h le samedi.	
Pour contacter l'agence postale, Mme Loury, composez le 02 99 49 00 79.	

Bibliothèque

Mercredi	14h30 à 17h30
Vendredi	15h30 à 18h30
Samedi	10h à 13h

Argent de poche

Le dispositif argent de poche a été reconduit cette année avec une légère modification, notamment au niveau du paiement des jeunes. En effet, chaque jeune ayant réalisé une ou plusieurs missions durant les vacances scolaires, se voit désormais rémunéré par virement bancaire à la fin du mois.

Ce petit changement n'a en rien limité les inscriptions des Louvignéens et Louvignéennes âgés de 16 à 18 ans.

Ce sont 15 adolescent(e)s répartis sur 51 demi-journées qui se sont relayés cet été, pour entretenir les espaces verts, les massifs fleuris, et les locaux de la commune. Ces chantiers ont obtenu la labellisation de la préfecture « ville Vie Vacances » pour l'année 2020.



Capacités des salles communales

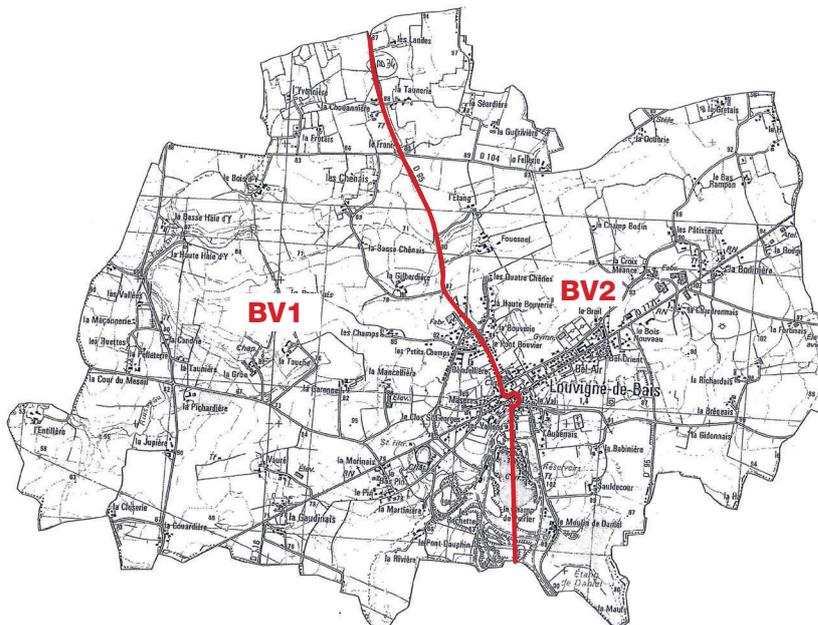
En raison du contexte sanitaire la capacité des salles communales est limitée en appliquant la règle des 4m² minimum par personne.

Salle	Surface	Jauge max.
ESPACE CULTUREL		
Salle Cabaret	28 m ²	7 personnes
Salle Dessin	43 m ²	10 personnes
Salle Musique	16 m ²	4 personnes
Salle Beausoleil	60 m ²	15 personnes
Mairie - salle du conseil	35 m ²	9 personnes
SALLE DES SPORTS		
Grande salle	900 m ²	225 personnes
Salle étage	150 m ²	37 personnes
Foyer	49 m ²	12 personnes
Vestiaire 1		
Vestiaire 2		
VILLA BLEU		
Salon	43 m ²	10 personnes
Salle à manger	20 m ²	5 personnes
Salle du Club	80 m ²	20 personnes
SALLE INTERMÈDE		
Grande salle	317 m ²	80 personnes
Salle A "Saltimbanque"	169 m ²	42 personnes
Salle B "Arpège"	128 m ²	32 personnes

Bureaux de vote

Deux changements majeurs sont prévus pour 2021 :

- Le lieu : désormais les bureaux de vote se tiendront à la salle Intermède. BV1 salle Saltimbanque - BV2 salle Arpège
- Le découpage des bureaux de vote : jusqu'à présent nous avons une répartition alphabétique, désormais c'est un découpage géographique qui attribuera le bureau de vote.



Nouveau conseil municipal



Le Maire
Thierry Pigeon

Les Adjoints



Joseph Jeuland
1^{er} adjoint



Sandrine Clément
2^e adjointe



Jean-Pierre Bertinet
3^e adjoint



Marie-Odile Dayot
4^e adjointe



Michel Renou
5^e adjoint

Les Conseillers



Valérie Gaudion



Mathilde Betton



Daniel Dayot



Alexandra Gousset



Gérard Chesnais



Jocelyne Jeuland



Fabien Foucher



Laurence Loison



Franck Leray



Marie-Noëlle
Renault



Christophe Ogier



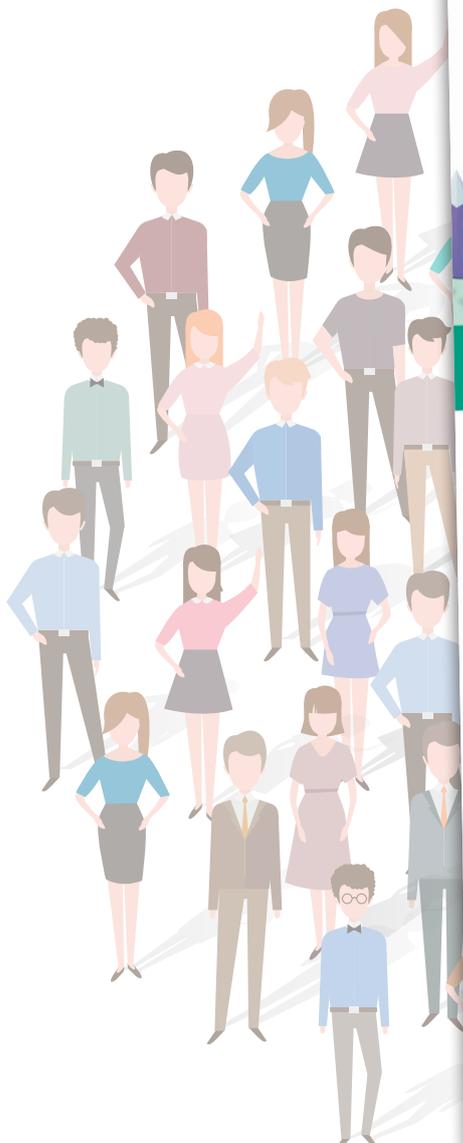
Marina Rossard



Didier Louapre

Recensement de la Population

4 agents recenseurs seront répartis dans la commune et œuvreront de début janvier à début mars 2021.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RECENSEMENT
de la population 2021
www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2021
www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

Insee en partenariat avec votre commune

Élagage des haies (rappel)

Quelques agriculteurs et particuliers n'élaguent pas ou peu leurs haies. Nous vous rappelons ce que dit l'article D161-24 du code rural « Les branches et racines des arbres et arbustes qui avancent sur l'emprise des chemins communaux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux. Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leur frais, après une mise en demeure restée sans résultat. »





PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

La commune met à disposition des habitants une nouvelle solution d'information.

Ce système très simple et efficace prévient instantanément les habitants à chaque alerte et information de la Mairie, par une notification et un panneau d'alerte et d'information sur les smartphones et les tablettes.

PanneauPocket au service des habitants de la commune

Guide de téléchargement



PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseil municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune, mais aussi des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris.

PanneauPocket regroupe sur une seule et unique application mobile toutes les entités qui font partie de l'écosystème du citoyen. Les habitants mettent simplement en favoris les communes, les intercommunalités, écoles, gendarmeries... qui l'intéressent.

Les informations et alertes sont diffusées en temps réel.

Une application simple et engagée 100% Française

Depuis 2017, l'application est utilisée par plus de 3000 communes et 29 intercommunalités, SIVOM, SIVOS.

Accessible à tous les français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucunes autres données personnelles du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de mains dans votre poche.

Retrouvez dès à présent toutes les villes et intercommunalités de France qui utilisent PanneauPocket



Page Facebook de la commune

La page Facebook de la mairie de Louvigné-de-Bais fait peau neuve !

Vous y trouverez :

- des informations sur la commune
- des actualités sur les commerçants et les associations
- des idées de sorties
- des bonnes pratiques...

Pour suivre les actualités de la commune, rejoignez-nous sur notre page Facebook et abonnez-vous dès maintenant à la page :

@louvignedebaismairie



Mairie de Louvigné de Bais

@louvignedebaismairie · Services publics & administration

Envoyer un e-mail

Accueil Avis Photos À propos Plus

J'aime déjà

Message

🔍

⋮

Le recensement militaire pour les jeunes

LA JEUNESSE
AU CŒUR
DE LA DÉFENSE

SEPTEMBRE 2020




UNE JDC ADAPTÉE



PARCOURS DE CITOYENNETÉ
3 étapes obligatoires

- 1** L'enseignement de défense (classes de 2^e et 1^{re})
- 2** Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)
- 3** La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ☑ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ☑ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE DES ARMÉES
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE

Publication :
Etablissement du service national nord-ouest /
CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE RENNES

DANS CE NUMÉRO :

Reprise des JDC 1

Examens, concours, qu'en est-il ? 2

Le contexte actuel lié à la crise sanitaire de la COVID 19 contraint la direction du service national et de la jeunesse à adapter le contenu et la forme des JDC. D'une durée de **3h30**, le **nouveau format**, mis en œuvre depuis le 31 août 2020, permet de réaliser deux JDC par jour (le matin : 8h30 à 12h, l'après-midi : 13h10 à 16h40) tout en répondant aux deux enjeux majeurs : sensibiliser et informer sur les missions et les métiers de la défense ; détecter et orienter les jeunes décrocheurs.

Chaque ordre de convocation JDC est accompagné d'un courrier précisant que :

- ◆ en cas de fièvre ou autre symptôme s'apparentant à la COVID 19, ne pas se rendre à la JDC ;
- ◆ Il est obligatoire de venir avec un masque ;
- ◆ Il est impératif de se munir d'un stylo.



focus

EXAMENS, CONCOURS, QU'EN EST-IL ?

Tout jeune français, âgé de moins de 25 ans, doit justifier de sa situation vis-à-vis du service national **au moment de son inscription** à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (et non lors de la délivrance de son titre).

Les documents qui certifient la régularité de la situation d'un jeune sont :

- pour les moins de 18 ans : l'**attestation de recensement** délivrée par les mairies ;
 - pour les plus de 18 ans (ou 17 ans pour une inscription au permis de conduire) et jusqu'à 25 ans : le **certificat individuel** de participation à la JDC, l'**attestation individuelle d'exemption** médicale, ou l'**attestation provisoire de convocation** à la JDC.
- La création d'un compte personnel majdc.fr** permet aux jeunes de dialoguer avec le centre du service national, de télécharger la convocation et d'obtenir des informations sur le lieu de réalisation de la JDC. Ils peuvent également y télécharger l'attestation de participation nécessaire pour l'inscription aux examens tels que : le permis de conduire et le baccalauréat, etc.

Coordonnées du CSN de RENNES :

csn-rennes.sec.fct@intradef.gouv.fr
Tel : 09.70.84.51.51



MAJDC.FR C'EST AUSSI POUR LES MAIRIES

Les mairies doivent transmettre les listes de recensement via le portail majdc.fr permettant ainsi de respecter les délais impartis et la réglementation en vigueur liée à la protection des données (RGPD).

Calendrier des manifestations

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, ce calendrier est susceptible d'évoluer. Merci de vérifier l'agenda sur le site internet de la commune.

Jour	Date	Manifestation	Salle	Organisateur
Samedi	5-déc.-20	Sainte Barbe	Intermède	Pompiers
Jeudi	10-déc.-20	Bûche de Noël	Intermède	Club Amitié & Loisirs
Samedi	12-déc.-20	Spectacle	Intermède	Danse Louvignéenne
		Marché de Noël	Place Beau Soleil	Commune
Dimanche	13-déc.-20	Spectacle	Intermède	Danse Louvignéenne
Jeudi	17-déc.-20	Spectacle de Noël	Intermède	APEL & ENVOL
Samedi	19-déc.-20	Loto	Intermède	SLFC
		Marché de Noël	Place Beau Soleil	Commune
Dimanche	20-déc.-20	Loto	Intermède	SLFC
Vendredi	8-janv.-21	Vœux de la municipalité	Intermède	Commune
Samedi	9-janv.-21	Spectacle	Intermède	Atelier d'Arts Plastiques
Samedi	16-janv.-21	Tournoi	Salle des sports - étage	Les p'tites raquettes
Jeudi	21-janv.-21	Assemblée Générale	Intermède	Anciens combattants
Samedi	23-janv.-21	Galette des rois	Intermède	Amicale des pompiers
Dimanche	24-janv.-21	Galette des rois	Intermède	Amicale des pompiers
Jeudi	11-févr.-21	Repas	Intermède	Club Amitié & Loisirs
Vendredi	12-mars-21	Théâtre	Saltimbanques	Ouvrez les Guillemets
Vendredi	19-mars-21	Théâtre	Saltimbanques	Ouvrez les Guillemets
Vendredi	2-avr.-21	Concours de belote	Intermède	Club Amitié & Loisirs
Jeudi	6-mai-21	Buffet campagnard	Intermède	Club Amitié & Loisirs
Samedi	1-mai-21	Loto	Salle des sports	SLFC
Vendredi	28-mai-21	Spectacle du Cabaret du Cœur	Intermède	Cabaret du Cœur
Samedi	29-mai-21	Spectacle du Cabaret du Cœur	Intermède	Cabaret du Cœur
		Assemblée Générale	Beau Soleil	ACCA - Chasse
Dimanche	30-mai-21	Spectacle du Cabaret du Cœur	Intermède	Cabaret du Cœur
Vendredi	4-juin-21	Assemblée Générale	Intermède	Les p'tites raquettes
Samedi	5-juin-21	loto	Salle des sports	Des papillons d'avenir pour Ki
Vendredi	11-juin-21			
Samedi	12-juin-21	50 ans du club	Complexe sportif	Stade Louvignéen Football club
Dimanche	13-juin-21			
Samedi	19-juin-21	Kermesse de l'école Saint-Patern	Salle des sports	APEL
Dimanche	20-juin-21	Kermesse de l'école Saint-Patern	Salle des sports	APEL
Vendredi	25-juin-21	Assemblée Générale	Salle des sports - étage	Club de volley
Samedi	26-juin-21	Gala de danse	Intermède	Danse Louvignéenne
Dimanche	27-juin-21	Gala de danse	Intermède	Danse Louvignéenne
Samedi	3-juil.-21	Fête de l'école Charles Perrault	Intermède	ENVOL
Dimanche	4-juil.-21	Fête de l'école Charles Perrault	Intermède	ENVOL
Jeudi	29-juil.-21	Journée détente	Intermède	Anciens combattants
Samedi	28-août-21	Week-end détente	Intermède	Amicale des pompiers
Dimanche	29-août-21	Week-end détente	Intermède	Amicale des pompiers

Animations de Louvigné-de-Bais

En cette fin d'année 2020, nous ne pouvons que souhaiter pouvoir relancer une dynamique d'animation de notre commune.

Si le contexte sanitaire nous le permet, une animation aura lieu place Beausoleil les samedis 12 et 19 décembre en lien avec nos commerçants. Nous aurons à minima une diffusion musicale dans le centre bourg.

Début 2021, une commission extra-municipale ouverte à toutes les bonnes volontés de tout âge, sera mise en place pour prendre en charge les différentes manifestations que nous souhaitons voir naître ou renaitre. Vos idées seront les bienvenues. Merci de vous rapprocher de la mairie si vous souhaitez rejoindre cette équipe (ou nous contacter via le formulaire contact sur www.louvignedebais.fr).

Bonnes pratiques : le vivre ensemble

Entretien courant des trottoirs : une obligation

Dans le cas d'une copropriété dite horizontale (lotissement), c'est à chaque copropriétaire d'assurer l'entretien de sa partie de trottoir.

Pour une copropriété verticale (immeuble d'habitation de plusieurs étages), l'entretien du trottoir situé devant l'immeuble incombe au syndic de la propriété. Pour un immeuble où un seul propriétaire loue plusieurs logements, l'entretien du trottoir repose sur chacun des occupants, mais peut également être défini de manière conventionnelle.

Suivant les règlements locaux, l'entretien du trottoir peut se limiter à un passage d'un mètre de large ou jusqu'au caniveau. Il comprend :

- le nettoyage des feuilles mortes et détritiques,
- le désherbage,
- le dégagement de la neige ou du verglas,
- l'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver.

Le fait que vous ayez la charge de l'entretien d'un trottoir ne vous donne pas pour autant le droit de l'occuper.

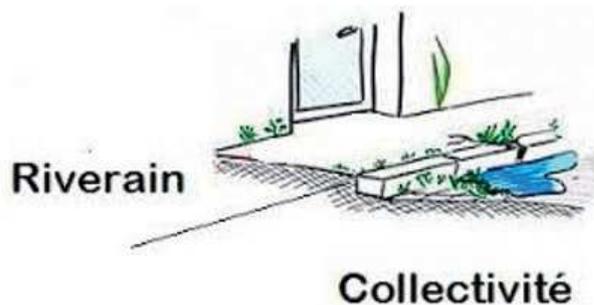
Si le stationnement des voitures est interdit dans la rue, il l'est également pour vous.

S'il est autorisé, la place située devant votre logement ne vous est pas pour autant réservée.

Si vous stationnez sur le trottoir dont vous avez l'entretien, vous pouvez être verbalisé.

Responsabilité en cas de manquement à l'entretien du trottoir :

Dans l'hypothèse où un passant se tord une cheville en raison de la présence d'un trou dans le trottoir, **c'est la responsabilité de la commune ou du service de voirie qui est engagée et pas la vôtre.** En revanche, vous êtes tenu de signaler toute dégradation du trottoir aux services compétents.



Vos remarques, vos suggestions nous intéressent ! Écrivez-les sur le coupon ci-dessous et déposez-le à la Mairie. Elles seront toutes examinées avec attention.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom : Prénom :

Adresse :



Ma demande de retraite ? Je la fais en ligne !

Vous envisagez de partir bientôt à la retraite ? Sachez que votre retraite n'est pas versée automatiquement : vous devez la demander 6 mois avant votre date de départ souhaitée. Pour éviter toute interruption de ressources, anticipez votre démarche.

Notre service en ligne "Demander ma retraite" vous permet d'effectuer une seule démarche, depuis chez vous, pour l'ensemble des régimes auxquels vous avez cotisé.

L'avantage de la demande de retraite en ligne ?

Vous validez votre dossier et transmettez l'ensemble de vos pièces

justificatives en une seule fois à tous vos régimes de retraite, depuis votre domicile. Pratique, n'est-ce pas ?

Depuis votre tablette ou votre ordinateur, connectez-vous à votre espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr et faites votre demande de retraite 6 mois avant votre date de départ souhaitée. 6 mois, c'est le



temps nécessaire à nos conseillers retraite pour traiter votre dossier.

En respectant ce délai, vous êtes assuré de percevoir le premier versement de votre retraite au début du mois qui suit votre date de départ.

Suivez le tutoriel vidéo proposé pas à pas

Vous rencontrez des difficultés dans la réalisation de votre demande de retraite en ligne ?

Nous pouvons vous accompagner. Pour nous contacter, depuis votre espace personnel, cliquez sur Ma messagerie. Indiquez dans votre message « Je rencontre des difficultés dans la saisie de ma demande de retraite en ligne. Merci de bien vouloir me recontacter par téléphone ».

Un pôle ressources alimentation à la MCE

La qualité dans mon assiette : un enjeu d'actualité

Depuis 1983, la Maison de la consommation et de l'environnement (MCE) œuvre au quotidien avec les associations adhérentes et les acteurs du territoire (institutions, associations, particuliers...) pour offrir à chaque citoyen l'accès à une alimentation durable et de qualité. Elle offre également à tous les publics un lieu de ressources pour se former, s'informer, partager et sensibiliser.

Les enjeux sanitaires et environnementaux sont plus que jamais d'actualité : les projets de transformation de notre système alimentaire émergent de toute part. Dans son rôle de facilitatrice, la MCE souhaite ainsi développer des actions pour :

- Valoriser les animations et outils proposés par de nombreux porteurs de projets grâce à un répertoire en ligne.



PÔLE RESSOURCES ALIMENTATION

- Donner les clés nécessaires aux professionnels ou bénévoles désireux d'inscrire les enjeux de l'alimentation dans leurs activités.
- Favoriser la coopération entre les professionnels investis sur le sujet.
- Permettre à chacun de comprendre et s'informer grâce aux nombreux outils pédagogiques dont elle dispose.

Pour parvenir à ces objectifs, l'association se dote de plusieurs moyens :

- Une page Internet dédiée : <http://alimentation.mce-info.org>.
- Une newsletter bimestrielle.
- Un centre de ressource et de documentation.
- Une expertise salariée et associative.

Recensement des animations et supports pédagogiques liés à l'alimentation

La MCE propose aux structures œuvrant pour la promotion d'une alimentation durable et de qualité de faire connaître leurs animations et supports pédagogiques en remplissant un formulaire de recensement, destiné à être rendu public sur le site dédié.

Que vous soyez particulier, professionnel, bénévole ou élu, si vous souhaitez développer vos connaissances et/ou vos activités en lien avec l'alimentation durable sur votre territoire, nous vous invitons à prendre connaissance de notre base de données sur <http://alimentation.mce-info.org>.

Informations par mail
pole.alimentation@mce-info.org
ou par téléphone au 02 99 30 50 13.

• Les déchèteries

Accessibles sur présentation d'une carte, les 12 déchèteries et Valoparc du territoire accueillent un certain nombre de déchets qui ne trouvent pas leur place dans la collecte ordinaire au porte à porte : ferraille, bois, gros cartons bruns, encombrants...

Les dépôts en déchèteries

Pour faciliter vos dépôts et gagner du temps sur place, munissez-vous de votre carte, vérifiez que vos déchets sont autorisés et triez-les par filière avant de venir.

Et pour optimiser encore plus vos déplacements, pensez également à les regrouper !

Pour des questions de sécurité, les tracteurs et les véhicules de plus de 3,5 tonnes sont interdits en déchèterie.



18 passages par an

L'accès aux 12 déchèteries et Valoparc du SMICTOM se fait uniquement sur présentation d'une carte d'accès personnelle.

18 passages annuels sont autorisés par foyer.

- Pour savoir combien de crédits il vous reste, consultez votre espace personnel Ecocito. (Si vous n'avez pas de compte, contactez-nous pour obtenir votre clé d'activation.)
- Vous n'avez pas de carte d'accès ou l'avez perdue ? Faites votre demande en ligne.



SMICTOM 35

Repair Café : réparer soi-même, mais pas tout seul !

Des experts bénévoles vous aident à réparer vos objets. Venez, et essayez !



« Ça ne vaut pas le coup de le réparer, autant en acheter un nouveau ». Vous avez sans doute déjà entendu cela ? Remplacer un objet semble être devenu une norme, même s'il n'est que peu abîmé. Pour la majorité d'entre nous, réparer n'est pas un réflexe, car nous ignorons simplement comment faire. Pourtant, 90% des pannes sont réparables par tous, avec des outils basiques ! Réparer ensemble, c'est le principe des Repair Cafés ou Café de la réparation. Remettre les objets en état, réduire la consommation de matières

premières nécessaires à la fabrication de nouveaux produits et transmettre un savoir-faire. Outils et matériels sont disponibles à l'endroit où est organisé le Repair Café, pour réaliser toutes les réparations possibles. Vêtements, meubles, appareils électriques, bicyclettes, jouets, et autres. Des experts bénévoles accompagnent les visiteurs dans la réparation (souvent très simple) de leurs objets, le tout dans une ambiance ludique, chaleureuse et enrichissante.

Trouvez le Repair Café le plus proche de chez vous : www.coben.bzh

La TEOM « incitative »

$$\text{PART FIXE} = (\text{VALEUR LOCATIVE} \times 50\%) \times 6,41\% \text{ (taux 2020)}$$

$$\text{PART VARIABLE} = \text{UTILISATION DU SERVICE}$$

Nombre de levées du bac ou de dépôts en borne \times Tarif d'une levée de bac ou d'un dépôt en borne

L'espace personnel Le portail ecocito

Dès leur emménagement sur le territoire, les usagers peuvent créer leur propre espace usager sur le portail ecocito. Ils pourront suivre leur utilisation du service tout au long de l'année : historique des présentations de bacs, des ouvertures de tambour pour les bornes d'apport volontaire, des entrées en déchèteries...

Le portail est accessible via le site internet du SMICTOM : www.smictom-sudest35.fr. Les usagers pourront également y effectuer toutes les demandes liées à leur bac ou leur badge. Lors de leur emménagement, ils devront demander leur clé d'activation au SMICTOM pour créer le compte personnel sur le portail.



La grille tarifaire

Tarifs votés le 27 septembre 2019 par l'assemblée générale du SMICTOM SE 35.

BAC

Volume du bac	Composition du foyer	coût par collecte	Montant annuel estimé de la part variable si sortie :		
			Toutes les semaines	Toutes les 2 semaines	Toutes les 3 semaines
80L	1 personne	1,68 €	87,36€	43,68€	28,56€
120L	2 à 3 personnes	2,52€	131,04€	65,52€	42,84€
180L	4 à 5 personnes	3,78€	195,56€	98,28€	64,26€
240L	6 personnes et plus	5,04€	262,08€	131,04€	85,68€
360L	Bacs collectifs	7,56€	393,12€	196,56€	128,52€
660L	Bacs collectifs	13,86€	720,72€	360,36€	235,62€

BORNE

Volume de la borne	coût par dépôt	Montant annuel estimé de la part variable si dépôt :	
		2 fois par semaine	1 fois par semaine
80L	1,05€	109,20€	54,60€
45L*	0,59€	61,36€	30,68€

*Uniquement zones denses spécifiques

Les dépôts de sacs au pied des bacs ne seront pas collectés. Le dépôt au pied des bornes et sur la voie publique est interdit et passible de poursuites, conformément aux articles R 610-5, R 632-1, R 635-8 et R 644-2 du Code Pénal.

Les horaires d'ouverture des 12 déchèteries et Valoparc

L'accès par carte personnelle est mis en place progressivement sur les déchèteries au fil des années. Plus de renseignements sur www.smictom-sudest35.fr

	Lundi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Argentré-du-Plessis	10h-12h / 14h-18h	9h-12h		14h-18h	9h-12h / 14h-18h
Bais	10h-12h	9h-12h		9h-12h	9h-12h / 14h-18h
Châteaubourg	10h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-18h	14h-18h	9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-18h
Châteaugiron	10h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-18h	14h-18h	9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-18h
Châtillon-en-Vendelais	14h-18h	9h-12h		14h-18h	9h-12h / 14h-18h
Janzé	10h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-18h	14h-18h	9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-18h
La Guerche-de-Bretagne	14h-18h	9h-12h / 14h-18h		9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-18h
Martigné-Ferchaud	14h-18h				9h-12h / 14h-18h
Noyal-sur-Vilaine	10h-12h	9h-12h / 14h-18h		14h-18h	9h-12h / 14h-18h
Retiers	10h-12h	9h-12h / 14h-18h		14h-18h	9h-12h / 14h-18h
Val d'Izé		14h-18h		14h-18h	9h-12h / 14h-18h
Vitré	10h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-18h	14h-18h	9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-18h

Les 12 déchèteries et Valoparc sont fermés le mardi.

BIMBY

Découvrir le potentiel de sa parcelle avec l'opération BIMBY

Le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré, Vitré Communauté et La Roche aux Fées Communauté ont lancé en ce début d'année l'opération « BIMBY » et vous proposent un accompagnement architectural, technique et administratif gratuit ! L'objectif ? Aider les habitants de tout le territoire à transformer leur logement, améliorer leur confort et celui de leurs proches, valoriser leur patrimoine et embellir le cadre de vie par des projets réussis et harmonieusement intégrés dans leur environnement.

Répondre aux besoins en logements tout en embellissant les territoires



Un exemple de projet BIMBY : une construction neuve de plain-pied trouve sa place en centre bourg sur un terrain issu de la division du jardin d'une maison plus ancienne.

BIMBY peut être traduit par « Build In My Backyard », c'est-à-dire construire un nouveau logement dans mon jardin. Mais on peut également lire « Beauty In My Back Yard » : de la beauté dans nos jardins, nos villages et nos territoires ! Deux significations qui définissent les enjeux de l'expérimentation qui a débuté au mois de janvier 2020. L'ambition : limiter l'étalement urbain en produisant une nouvelle offre de logements sur mesure, bien situés et désirables. En outre, ces projets respectent le cadre de vie de tous et renforcent l'identité des bourgs !

Le pilotage de l'expérimentation a été confié au Laboratoire InVivo

(LIV), spécialiste du sujet en France. L'objectif est de faire aboutir au minimum 65 projets de nouveaux logements dans les centre-bourgs de nos communes d'ici à septembre 2021.

BIMBY : qui est concerné ?

Les équipes du LIV accompagnent tout porteur d'un projet de construction d'un nouveau logement ou de reconfiguration d'un bâtiment existant en zone urbaine. Parmi les habitants porteurs d'un projet BIMBY on trouve par exemple :

- Des retraités ou futurs retraités qui souhaitent habiter une maison de plain-pied et qui envisagent de construire pour eux-mêmes, sur leur terrain, le logement adapté qu'ils ne trouvent pas sur leur commune.
- Des ménages qui souhaitent se lancer dans un investissement locatif, en construisant sur leur terrain ou en créant un logement dans un bâtiment existant de leur propriété.
- Des familles qui envisagent la construction d'un petit logement indépendant sur leur terrain pour accueillir les grands-parents, comme alternative à la maison de retraite.
- Des habitants qui souhaitent détacher une partie de leur terrain pour se libérer des contraintes d'un jardin devenu trop grand à entretenir.
- Des ménages qui souhaitent s'installer sur le territoire et qui veulent s'assurer que le terrain ou la maison qu'ils ont en vue pourra bien accueillir le projet d'habitat

de leurs rêves.

Cette liste est non exhaustive : il existe bien d'autres situations et scénarios de vie qui peuvent trouver des solutions à travers des projets BIMBY.

Un accompagnement accessible à tous, laissez-vous tenter par l'expérience !

Pour explorer le potentiel « BIMBY » de sa propriété, il suffit de contacter l'équipe du LIV via le numéro vert dédié : 0 805 38 28 99 (appel gratuit).

Chaque propriétaire pourra bénéficier d'un entretien gratuit d'une heure auprès d'un(e) professionnel(le) de l'architecture et de l'urbanisme avec élaboration d'une maquette 3D numérique.

L'intérêt ? Porter un regard neuf sur toutes les possibilités de transformation, de valorisation, d'amélioration de sa parcelle et des constructions qui s'y trouvent, des projets que l'on aimerait pouvoir réaliser sans savoir comment, mais aussi ceux auxquels on n'aurait pas pensé...

Ceux qui souhaiteront aller plus loin et concrétiser des projets pourront ensuite être accompagnés gratuitement dans toutes leurs démarches jusqu'à ce qu'ils trouvent les professionnels de l'immobilier et de la construction avec qui ils pourront engager la réalisation de leurs projets.

La porte de l'opération BIMBY est donc grande ouverte :

N'hésitez pas à la franchir en appelant le 0 805 38 28 99 !



Un exemple de projet BIMBY : une construction neuve de plain-pied trouve sa place en centre bourg sur un terrain issu de la division du jardin d'une maison plus ancienne.

Rénovation énergétique

Trop de démarchage téléphonique ! Les sollicitations téléphoniques indésirables, parfois quotidiennes, empoisonnent la vie des particuliers et sont souvent un vecteur de fraudes et d'arnaques.

Une étude de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, consommation et répression des fraudes), publiée fin 2019, a démontré une hausse de 20% sur un an des arnaques à la rénovation énergétique.

Pour y remédier, depuis le 1er septembre 2020 la loi porte ainsi plusieurs avancées majeures :

- Interdiction du démarchage téléphonique dans le domaine de la rénovation énergétique : seuls les

particuliers qui ont un contrat en cours pourront être démarchés.

- Encadrement des jours et horaires ainsi que de la fréquence auxquels la prospection téléphonique est possible, lorsqu'elle est autorisée.
- Le professionnel doit se présenter de façon claire, précise et compréhensible au téléphone. Il doit également rappeler au consommateur son droit à s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage Bloctel.
- Nette augmentation des sanctions applicables en cas de manquements aux réglementations : 75 000 € pour les personnes physiques et 375 000 € pour les entreprises, contre 3 000 € et 15 000 € auparavant.



- Tout contrat conclu avec un consommateur à la suite d'un démarchage téléphonique réalisé en violation de ces nouvelles dispositions est nul.

En cas de situation de démarchage téléphonique frauduleuse, vous pouvez vous adresser à une association de défense des consommateurs qui vous aidera dans vos démarches.

Guide pratique « Réflexes juniors : sécurité c'est bien joué »

Après les publications dédiées aux jeunes actifs et aux seniors, la Mce (Maison de la consommation et de l'environnement) et la Directe Bretagne (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) ont à nouveau collaboré pour la réalisation du guide pratique « Réflexes juniors : sécurité c'est bien joué » à destination des adultes et des enfants.

Des conseils et des réflexes au quotidien

Puériculture, jeux, jouets, aires de jeux... mais aussi prestations de garde en accueil collectif ou par une assistante maternelle, vacances adaptées et organisées, assurances scolaires, soutien aux devoirs... sont autant de thèmes nécessitant une vigilance particulière. Le guide pratique « Réflexes juniors » informe sur plusieurs thématiques permettant aux parents, grands-parents et/ou encadrants de « juniors » de rester attentifs lors de leurs actes d'achats ou lors des prestations effectuées pour ce public spécifique.

Il est organisé autour de 4 grands thèmes de la vie quotidienne des

juniors (de moins de 15 ans) :

- Au quotidien (service à la personne, assistant.e maternel.le agréé.e, qualité de l'air intérieur, télévision, jeux vidéo),
- A la maison (puériculture, jeux et jouets, sécurité domestique),
- A l'école (assurance scolaire, restauration scolaire, soutien scolaire et enfant en situation de

handicap),

- En extérieur (aires de jeux, mobilité et protection, clubs vacances).

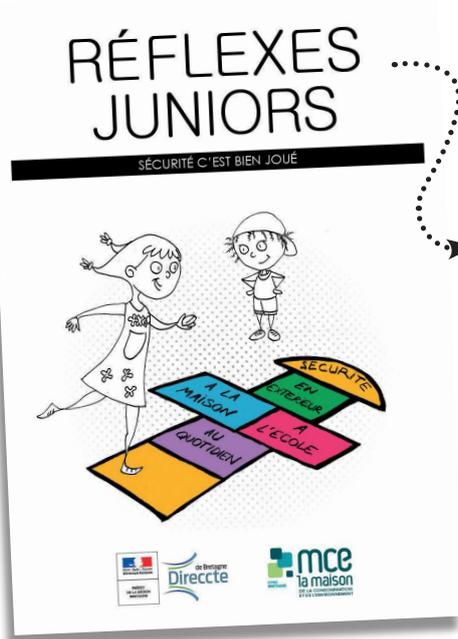
Un livret pour les adultes... et les enfants !

Et parce qu'il n'est jamais trop tôt pour être un « consommateur averti », ce guide à vocation pédagogique est aussi destiné aux juniors eux-mêmes. Il a été conçu pour qu'ils puissent le feuilleter avec plaisir, se projeter sur la mise en situation des personnages illustrés et ainsi permettre que certains des sujets abordés soient prétexte à sensibilisation et échanges avec leur entourage.

Livret disponible à l'accueil de la Mce au prix de 1 euro, tarif dégressif à partir de 10 exemplaires.

Ce guide vient compléter la collection des livrets « Réflexes » : « Réflexes Conso » (2014), « Réflexes Alimentaires » (2016) et « Réflexes Seniors » (2018).

Articles rédigés par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement - CTCR Bretagne, 48 Bd Magenta - 35000 Rennes 02 99 30 35 50 - info@mce-info.org www.mce-info.org



La période que nous vivons est inédite. C'est une période d'incertitudes au niveau sanitaire avec la pandémie du COVID. Comment se protéger ? Pendant combien de temps allons-nous vivre avec les masques ? Comment allons-nous faire pour continuer à nous rencontrer et maintenir des liens sociaux ?

Au niveau économique, les entreprises souffrent, les salariés sont inquiets. Au niveau associatif, c'est tout aussi compliqué et chacun peut le constater en participant à la vie associative.

Les enfants et la jeunesse font une rentrée scolaire où chacun doit s'adapter. Nos aînés ont moins de relations puisqu'on ne cesse de leur dire qu'ils sont des personnes à risque. Pas facile à vivre pour tout un chacun.

Nous avons aussi le personnel soignant, qui quotidiennement fait face aux rebonds du virus. Pensons également à celles et ceux que notre actualité a si bien nommé « les invisibles » qui rencontrent beaucoup de personnes par leur métier et qui font face d'une façon exemplaire, malgré les contraintes imposées. Respect à vous tous !

C'est vrai, c'est difficile à vivre, mais beaucoup d'initiatives naissent ici et là par solidarité. Nous constatons tous un besoin de rencontres informelles, un besoin d'inventer de nouvelles activités, un besoin d'inventer de nouvelles pratiques pour une planète durable et un monde plus viable pour tous. Il faut continuer à aller de l'avant

Finalement les échanges virtuels ne remplaceront jamais les relations familiales, amicales ou communales. L'Homme a besoin des autres, il est ainsi fait et c'est tant mieux.

Et notre commune avance aussi. Les résultats aux dernières élections municipales ont révélé des attentes très fortes. Pour mémoire, la liste de Thierry Pigeon a recueilli 54 % de vos suffrages et la nôtre « Réveillons Louvigné-de-Bais » conduite par Marie Noëlle Renault 46 % ; 64 voix d'écart. La répartition « à la proportionnelle » fait que nous avons 4 élus au conseil municipal : Marie Noëlle Renault, Christophe Ogier, Marina Rossard et Didier Louapre.

Dans la continuité du précédent mandat nous continuerons à participer aux réunions, nous serons force de propositions en respect de nos convictions, sensibilités qui diffèrent parfois de celles de la majorité. Dans un souci de transparence, voici les deux souhaits que nous avons exprimés lors du premier conseil municipal de ce nouveau mandat :

- Travailler en intelligence avec l'équipe majoritaire dans l'intérêt général au service des habitants de Louvigné-de-Bais
- S'assurer d'avoir une écoute attentive et respectueuse de l'équipe majoritaire au regard des résultats aux élections.

Respecter cela ne peut qu'être positif pour la vie quotidienne des habitants de Louvigné-de-Bais et pour

le développement harmonieux de notre commune.

C'est notre état d'esprit pour ce mandat. Nous avons déjà commencé à le faire en posant des questions sur le projet de méthanisation présenté par des agriculteurs, sur le projet de lotissement communal, sur la possibilité de raccourcir les circuits à la restauration scolaire, sur la déviation de la RD 777, sur l'aide au handicap en commission CCAS... Toutes nos questions permettent d'enrichir le débat au sein du conseil municipal.

Nous resterons donc attentifs à vos remarques, propositions qui iront dans le sens de l'amélioration des services de la commune.

Nous voulons remercier chaleureusement tous ceux qui nous ont fait confiance. Merci aussi à chacun de nos colistiers qui ont eu le mérite d'enrichir le débat démocratique. Nous sommes conscients de notre responsabilité pour porter les attentes, les espoirs au sein du conseil municipal de tous les Louvignéens et Louvignéennes. Le vote de ceux qui n'ont pas adhéré à nos propositions est tout aussi respectable.

Pour suivre notre action municipale ou nous faire part de vos suggestions vous pouvez nous écrire sur reveillonslouvignedebais@gmail.com

Comptez sur nous pour faire avancer le débat démocratique

Marie Noëlle RENAULT
Marina ROSSARD
Didier LOUAPRE
Christophe OGIER

Ecole Saint-Patern



SAINT-PATERN
ÉCOLE MATERNELLE-ÉLÉMENTAIRE

Le vécu de l'école Saint-Patern depuis le dernier bulletin

Le traditionnel au revoir aux CM2

Les élèves de CM2 ont reçu un livre des fables de la Fontaine, une calculatrice et des petites douceurs pour leur départ de l'école lors d'une petite soirée en petit comité début juillet 2020.

Des départs dans l'équipe enseignante

M. Ludovic Bouffort, chef d'établissement de l'école Saint-Patern depuis la rentrée 2016, a été appelé pour une autre mission dans l'enseignement catholique, nous le remercions et lui souhaitons bonne continuation. Delphine Saval le remplace depuis le 1^{er} septembre.

Trois enseignantes ont été nommées dans d'autres établissements du réseau à la rentrée 2020.

Et par conséquent, des arrivées en début d'année à Saint Patern

De gauche à droite au premier rang : Lise Duval, enseignante en CE1-CM1, Anne-Claire Fouchet, enseignante en CP-CE2, Delphine Saval, chef d'établissement et enseignante en TPS-PS, Céline Bizeul, AESH, Marine Basle, enseignante le vendredi en TPS-PS (décharge de direction).

Au deuxième rang, Marie-Bernadette Lemerrier, enseignante en MS-GS, Annie Charpentier, ASEM, Marie-Christine Gérard, ASEM, Maryvonne Jousse, AESH, Aline Souyris, enseignante en CM1-CM2, et Annie Hurfin, AESH.

Les projets pour l'année

L'équipe enseignante a choisi de travailler sur le thème du cinéma, les classes sont inscrites au projet « école et cinéma » proposé par l'éducation nationale.

Dans chaque classe, le cinéma sera travaillé à travers des projets artistiques, la décoration des salles, à travers aussi des projets transversaux en histoire, en histoire des arts, en éducation musicale...

La gendarmerie devrait intervenir auprès des élèves de CE et CM pour la sécurité routière et le permis internet.

Tous les élèves de l'école partageront 5 journées pastorales tout au long de l'année, la première dès le 16 octobre durant laquelle les enfants seront mélangés et répartis dans différents ateliers (Arts Visuels, chants, lecture de contes, jeux coopératifs..)

Des rendez-vous sportifs sont aussi prévus, du rugby en juin, du handball et des séances de piscine.

Petit rappel : les horaires de l'école pour 2020-2021

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

Garderie à partir de 07h30

Matin : 08h30-12h00

Après-midi : 13h30-16h30

Garderie jusqu'à 19h00 (étude à partir du CE1)

Bonne année scolaire à tous,

L'équipe de l'école Saint-Patern.



Equipe éducative de l'école St Patern 2020 - 2021

Nouvelle équipe



Au revoir aux CM2



Départ dans l'équipe enseignante

APEL

Bureau A.P.E.L. 2020-2021

L'Assemblée Générale se tiendra le 13/10/2020, l'élection du nouveau bureau se fera donc à l'issue de l'Assemblée.

Nous tenons à remercier tous les anciens membres pour leur dévouement et leur engagement notamment Emmanuelle POULARD (présidente pendant 2 ans) et Emilie LURION (secrétaire pendant 3 ans).

Kermesse

Comme de nombreuses manifestations, suite aux dispositions liées au COVID-19, nous avons dû, avec un grand regret annuler la kermesse qui devait avoir lieu le 21 juin 2020.

Nous espérons pouvoir nous retrouver tous ensemble lors de la prochaine édition qui aura lieu le dimanche 20 juin. Tout en gardant le déroulement habituel, messe, repas, spectacle des enfants et les diverses animations ...



Portes ouvertes décembre 2019

Le 13 décembre 2019 a eu lieu la porte ouverte de l'école durant laquelle les parents ont pu assister au spectacle des enfants de CE1 et le chant de Noël de tous les enfants de l'école.

Les enfants ont pris plaisir à faire découvrir leurs classes ainsi que



leurs créations qu'ils ont effectuées avec leurs maîtres et maîtresses respectifs.

Les membres de l'A.P.E.L. ont offert vin chaud et chocolat chaud ainsi que des friandises pour rendre ce moment encore plus convivial.

Ventes

Plusieurs ventes ont été proposées tout au long de l'année et le seront de nouveau : fromages, brioches, étiquettes et jus de pommes, dont les bénéfiques nous permettent de financer à hauteur de 30% les voyages scolaires et ainsi de diminuer la part financière à la charge des parents.

Ces ventes sont ouvertes à tous et vous pouvez les retrouver via notre page Facebook : « Apel St Patern » vous pouvez aussi nous contacter par mail : apelstpatern@gmail.com

Cette année les CP et CE1 ont pu profiter d'un séjour à Fenicat où ils ont pu découvrir le



monde équestre. Fin juin, le cycle 3 devait visiter le Puy du Fou, sur 2 jours et malheureusement suite au protocole lié au COVID-19, l'événement a été annulé.

De belles actions qui sont aussi des occasions pour échanger, participer à la vie de l'école et apporter des aides aux projets pédagogiques.

Galette des rois

Vendredi 17 janvier 2020, une centaine de personnes s'est rassemblée dans l'école pour partager la galette des rois offerte par l'association des parents d'élèves de l'école Saint-Patern.

Emmanuelle Poulard, Présidente de l'A.P.E.L. a présenté ses vœux aux noms des membres de l'A.P.E.L., et a remercié l'ensemble des personnes bénévoles ainsi que l'équipe enseignante.

Petits et grands ont pu échanger, plaisanter et se projeter dans cette nouvelle année.

Marché de Noël

Le dimanche 15 décembre 2019, avec plusieurs autres stands, nous avons participé au marché de Noël organisé par la Rozell sur le parvis de l'église. Nous avons bravé le froid pour faire connaître à l'ensemble des Louvignéens notre délicieux jus de pommes.



En ce début d'année scolaire, l'Envol souhaiterait faire un petit rappel sur son rôle dans la vie de l'école.

L'Envol est une association de parents d'élèves qui travaille bénévolement, pour récolter des fonds afin d'aider le financement de projets scolaires ou d'agrémenter les classes.

Pour récolter ces fonds, l'Envol organise des manifestations. Dans l'année nous organisons le café de la rentrée, le spectacle de Noël, les ventes de brioches, la vente de saucissons et la fête de l'école. Pour d'autres manifestations, tel que le vide grenier, nous collaborons avec l'école St Patern.

Rappelons que pour son bon fonctionnement, l'Envol a besoin de tous les parents d'élèves, pas seulement en tant que membres, mais aussi en tant que volontaires, sur un ou plusieurs événements et ce, toujours pour l'épanouissement scolaire de nos enfants.

Vous avez des idées ? Vous désirez participer activement à la vie de l'école de vos enfants ?

Alors n'hésitez plus, l'Envol a toujours besoin de vous !

Nos actions

En cette fin d'année 2019, les enfants de l'école Charles Perrault ont eu le plaisir de voir un spectacle de Noël. Cette journée s'est organisée en deux temps, les petits le matin puis les plus grands l'après-midi ont assisté à un spectacle de magie adapté à leur âge.

Pour clore cette journée, les enfants ont mangé un goûter (viennoiseries + jus d'orange) et chacun d'entre eux est reparti avec un livre en cadeau de Noël. Le spectacle, le goûter et le cadeau sont totalement financés par l'Envol, grâce aux bénéfices récoltés dans l'année lors des manifestations.

Cette année, l'Envol, a organisé son loto annuel le dimanche 02 février 2020, toujours avec notre animateur Bernard mais dans la salle Intermède. Cette manifestation a été un franc succès et la salle était comble. Nous tenons à remercier tous les bénévoles pour l'aide apportée car sans eux rien est possible.

Malheureusement compte tenu de l'épidémie de COVID 19, le vide grenier organisé chaque année en collaboration avec l'école privée Saint Patern a dû être annulé, tout



comme la fête de l'école et la vente de saucissons.

La sortie de fin d'année des CM2, entièrement financée par L'Envol a dû être annulée, mais chaque enfant de CM2 a pu recevoir un bon d'achat de valeur équivalente à faire valoir dans un magasin de sport.

De même, dans ce contexte un peu compliqué, et afin de préserver chacun, nous avons décidé de ne pas organiser notre habituel café de la rentrée.

Les manifestations à venir :

Compte tenu des mesures liées à l'épidémie de coronavirus, nous ne savons pas si nous pourrions assurer nos manifestations habituelles, comme la vente de brioches, la vente de saucissons, le spectacle de Noël, le loto, le vide grenier et bien sûr la fête de l'école.



Le spectacle de Noël



Loto



Ecole Charles Perrault

Une fin d'année scolaire 2019/2020 bien étrange

Avec une longue période de confinement, la fin de l'année scolaire 2019/2020 s'est déroulée d'une bien étrange manière : les élèves ont découvert « l'école à la maison », tout en gardant un contact étroit avec leurs enseignantes.

Le bal breton des CP, CE1 et CE2

Début mars les élèves de CP, CE1 et CE2 ont participé à un bal breton organisé par l'Association USEP de l'école. Pendant plusieurs semaines, les enfants ont appris et répétés les chorégraphies de danses bretonnes avec leurs enseignantes. Accompagnés de « vrais » musiciens et entourés de parents, ils se sont donné rendez-vous à la grande salle Intermède pour un grand bal breton. L'ambiance était très festive, enfants et adultes étaient ravis de ce moment de partage.



L'école à la maison

Le vendredi 13 mars, comme partout en France, l'école est rentrée en confinement. Il a fallu apprendre à travailler autrement en famille, à la maison.

Chaque enseignante a mis en place un système de correspondance par mail avec les élèves de sa classe, pour permettre la continuité pédagogique. Elles ont parfois même dû jouer les facteurs pour apporter des activités jusque dans la boîte à lettre de leurs élèves. Les enfants et leurs familles ont fait preuve d'une grande implication pour poursuivre l'école à distance.

Durant toute cette longue période, l'école est tout de même restée ouverte pour accueillir les enfants des personnels prioritaires : au programme, travail mais aussi moment de détente en cuisine...



Une Grande Lessive même confinée

La Grande Lessive® est une installation artistique éphémère, faite par tous, tout autour de la Terre, au moyen de réalisations plastiques (dessins, peintures, images numériques, collages...) pour être suspendues à des fils tendus dans des espaces publics ou privés à l'aide de pinces à linge.

Cette année, elle avait lieu le 26 mars 2020.

En raison du confinement, les étendages collectifs étaient impossibles. Les réalisations devaient donc être suspendues aux fenêtres.

Le thème, cette année, était : « Fleurir ensemble ».

Nous avons donc participé de chez nous pour mettre un peu de

VIE SCOLAIRE

couleurs dans notre commune et dans le cœur de ceux qui passaient devant nos maisons pour aller travailler, en cette période de confinement.

Voici quelques photos de nos réalisations :



L'équipe pédagogique a été très touchée par l'action des enfants et parents d'élèves qui à l'aide de quelques complices avaient redécoré l'école de nombreux dessins et messages de remerciement pour l'accompagnement pendant la période de confinement.

La nouvelle année 2020/2021

CM2 : Mme Solène Courgeon et Mme Anaëlle Sorre
Mme Anne Bescher, enseignante du Réseau d'Aide et Mmes Isabelle Bougot, Michelle Gautier, Patricia Hiron, Maryse Lannezval, Ludivine Lemoine et Odile Rubin auxiliaires de vie scolaire, viennent compléter cette équipe.

Si le protocole sanitaire nous bloque encore dans la réalisation de certaines activités, nous avons tout de même pu débiter un nouveau cycle natation avec les élèves de GS, CP, CE1 et CM2. Les classes de cycle 2 ont commencé un nouveau projet Musique en partenariat avec le Conservatoire de Musique de Vitré. Le projet CinéJeunes va également être reconduit tout comme le prix des Incorruptibles.

Toutes les classes ont pu rencontrer, Christèle Perrier, la nouvelle bibliothécaire. Elle est venue rencontrer les élèves à l'école et a commencé à accueillir des classes à la Médiathèque. Ce partenariat se poursuivra tout au long de l'année.

Un retour à l'école attendu

Mi-mai, nous avons eu le droit de ré-ouvrir l'école. Grâce à un gros travail de partenariat entre notre école, l'école Saint Patern et la Municipalité, nous avons pu proposer une reprise partielle de la classe mais surtout un accueil sur des journées et semaines complètes à une grande majorité des élèves.

Fin juin, tout le monde a pu faire son retour. Il a fallu trouver une autre manière d'enseigner et de vivre avec les copains à l'école mais nous étions ravis de nous retrouver.

La rentrée scolaire :

Cette année, l'école accueille 149 élèves répartis dans 7 classes.

L'équipe pédagogique est composée de 7 enseignants titulaires, de 2 enseignants titulaires remplaçants, de 2 ATSEM et de 5 AESH :

TPS-PS-MS : Mme Mélina Laurence / Mme Stéphanie Leroux et Nathalie Mallier (Atsem)

MS-GS : Mme Clotilde Roche et Myriam Paillard (Atsem)

CP : Mme Marie-Anaïs Cissé

CE1 : Mme Emeline Demangel

CE2 : Mme Claire Louaisil

CM1 : Mme Sabine Cogné



Pour toute information concernant l'école (visite, inscription...), vous pouvez prendre contact avec la directrice, Stéphanie Leroux, au 02 99 49 07 83 ou consulter notre site Internet : <http://www.ecole-charlesperrault-louvignedebais.ac-rennes.fr>

Anciens Combattants, soldats de France « Louvigné-de-Bais - Chancé »

Comme la plupart des associations, les activités de l'UNC Louvigné Chancé ont été des plus restreintes. Petit retour sur l'assemblée générale du 30 janvier 2020, en présence d'une soixantaine de personnes, présentation du bilan de l'année écoulée, élection du tiers sortant, galettes des rois et jeux. Nous nous félicitons de l'adhésion de 8 nouveaux membres. Toutes les personnes susceptibles de nous rejoindre seront les bienvenues.

Commémoration du 8 mai en comité restreint, suite aux directives ministérielles. Cette cérémonie restera dans les annales en raison du contexte.



A retenir, commémoration de l'armistice le dimanche 15 novembre.

La journée détente du 30 juillet a été reportée en 2021.

Le samedi 1^{er} août s'est déroulé au lieu-dit « la Doubrie » en Louvigné, avec le concours du souvenir français de Vitré, une cérémonie commémorative du passage de la division Leclerc devant la stèle du sous-lieutenant Jean Bosq décédé le 9 août 1944.



Aéropavi : l'association d'Aéromodélisme du Pays de vitré.

Notre association a pour objectif de rassembler des personnes passionnées par tout ce qui touche au monde du modélisme radio commandé et plus particulièrement à l'aéromodélisme, les avions et quadricoptères.

Nous échangeons nos compétences dans un esprit bon enfant, et les partageons aussi aux plus novices dans le but qu'ils puissent voler à nos côtés! L'esprit de compétition n'est pas au rendez-vous mais une course ou deux ou un combat à la banderole pour la rigolade sont toujours les bienvenus.

Nos modèles réduits sont pour la plupart fabriqués par nos soins (avec une certaine facilité de construction accessible à des adolescents). Informatique, bricolage minutieux, lecture de plan, soudure

électronique basique seront aux rendez-vous.

Pour les personnes désireuses de nous rencontrer, nous vous demanderons le respect des règles de sécurité, de l'autonomie, un esprit d'équipe (nous volons rarement en solo !), et une envie démentielle d'apprendre.

Veillez nous contacter sur notre forum (<https://aeropavi.leforum.eu/index.php>) pour être informé des disponibilités des membres pour que vous puissiez être reçu à la salle de Louvigné-de-Bais.

Bon vol !



Club Amitiés et Loisirs

« Une année noire et une année blanche »

Outre les conséquences sanitaires causées par la COVID, la durée du confinement aura impacté les relations des plus jeunes aux plus âgés : les actifs, les sans-emplois et retraités et donc fragilisé encore davantage ceux d'entre nous marqués par les aléas de la vie et le handicap lié à l'âge.

L'objet principal de notre association n'est-il pas de développer les rencontres et les liens d'amitié entre ses membres par des voyages, réunions, diverses activités ou manifestations ayant pour but de rompre l'isolement de ses adhérents et de coordonner des actions de solidarité.

I) En cela le « restez chez vous » des + de 65 ans aura été vécu comme « une année noire »

Il aura causé des dégâts psychologiques qu'on ne mesure pas encore. Le confinement a été diversement supporté selon qu'on soit seul ou en couple, isolé à la campagne ou en agglomération près des magasins d'approvisionnement essentiels, en appartement ou en maison individuelle et plus encore ceux en plus ou moins grandes fragilités. Les solidarités conviviales nous apparaissent soudain comme indispensables à notre équilibre et à notre qualité de vie.

Cette expérience a été aussi propice à la réflexion, l'inaction nous met quelque part « mal à l'aise ».

Ne sommes-nous pas trop habitués et réduits à des attitudes de consommateurs de services ou de loisirs. Pourquoi ne serions-nous pas aussi acteurs de notre « vivre ensemble » face à la problématique de notre santé ?

Certes le respect des règles sanitaires s'applique en priorité aux plus âgés, mais la soumission seulement à une protection résultant de décisions administratives peut apparaître à certains désobligeant.



Les retraités ne sont pas en retrait de la société, nous sommes plus que jamais acteurs de cette société, capables d'initiatives et de prises en charge coordonnées au plus près de nos relations.

Aussi, malgré l'impossibilité de nous réunir, après de multiples communications entre membres du conseil d'administration, l'idée de « faire quelque chose » a fait son chemin et concrètement d'engager une commande de 1500 masques homologués et lavables à destination des services sociaux prioritaires (ADMR...) et des +de 70 ans de la commune coordonnée aux initiatives de la municipalité.

Les revendications ou contestations de toute catégorie sociale, aussi légitimes soient-elles ne nous exonèrent pas, chacun d'entre nous, d'appliquer la maxime de nos mouvements de jeunesse des années 50 et 60 « voir juger agir » en responsable.



Composition du nouveau conseil d'administration

Président : Eugène Richard

Vice-Président : Michel Davenel

Trésorière : Nicole Richard

Trésorière adjointe : Colette Bouvier

Secrétaire : Gisèle Davenel

Secrétaire adjoint : Jean Pierre Zago

Membres : Thérèse Janier, Aimée Requet, Yvette Viel, Hippolyte Chopin, Ernest Guyon

II) La vie du club aura aussi été ressentie quasiment comme « une année blanche »

Les deux premiers mois de l'exercice 2020 se sont déroulés normalement avec notre assemblée générale du 9 janvier (68 participants) faisant apparaître un excédent significatif grâce à une meilleure participation aux diverses manifestations dans la nouvelle salle.

A l'issue du renouvellement du 1/3 sortant, nous remercions vivement Monique Godais pour ses 5 années de service au sein du conseil d'administration et accueillons et remercions également Jean Pierre Zago qui a bien voulu accepter de la remplacer lors de cette élection.

L'après-midi de la Chandeleur du 13 février a rassemblé 67 adhérents.

La crise sanitaire a entraîné l'arrêt de toute manifestation jusqu'à septembre.

La reprise (avec toute la rigueur nécessaire) de nos réunions de quinzaine s'est faite le 24 septembre. Les prochaines manifestations : banquet annuel le 7 novembre ; bûche de Noël le 10 décembre ; le concours de belote du 16 octobre étant annulé, cette prévision reste conditionnée au contrôle de la COVID dans cette période.

Par ailleurs, en raison du peu d'activités de notre club pendant la plus grande partie de l'année, le conseil d'administration aura à délibérer sur le montant d'un avoir à valoir sur la cotisation 2021 qui sera collectée en décembre 2020.

Atelier d'Arts Plastiques

L'Atelier fait son théâtre...

C'était une première pour l'atelier le 26 janvier 2020 à la salle Intermède. Nous avons la chance d'avoir deux nouveaux élèves adultes Michel et Carine, tous les deux acteurs dans la troupe de Boistrudan, les Illuminés.

C'est Michel qui nous a proposé de présenter la pièce « le Dindon » au profit de l'Atelier. Bien entendu nous avons accepté et le succès a été sans conteste. Une expérience que nous ne manquerons pas de renouveler le 10 janvier 2021 si cela est possible !

La situation exceptionnelle a coupé court à nos rencontres hebdomadaires à l'Atelier. Qu'à cela ne tienne !! nous avons créé un compte « WhatsApp » et Stéphanie a poursuivi ses cours auprès des adultes. Les enfants quant à eux pouvaient la joindre par téléphone.

Une approche bien différente des pratiques habituelles, plus individuelle mais avec de bons moments comme la représentation vivante d'œuvres connues.

L'Atelier est ouvert aux enfants, aux jeunes adultes et aux adultes le mercredi après-midi.

- 2 cours enfants 15h00 à 16h30 et 16h45 à 18h15 destinés à l'art plastique et au modelage

Explorer de façon plus étendue le volume, la poterie sans tour, le modelage et la sculpture. Les enfants découvrent le plaisir de toucher et donner forme à la terre. Toutes les œuvres sont aujourd'hui cuites. La terre devient ferme en séchant et durcit définitivement dans le four de potier que nous avons acquis.

Découverte et pratique de techniques variées :

Le graphisme, le dessin, la peinture, la gravure, le collage et la rencontre avec des outils et matériaux divers. Cet atelier est orienté vers l'apprentissage de différentes techniques et incite à la créativité et sensibilise les enfants au fait artistique.

Ces 2 cours sont proposés à tous les enfants à partir de 6 ans.

- 18h30 à 20h30 – Jeunes adultes et adultes

Apprentissage de différentes techniques et de création qui permet de développer une pratique personnelle et de favoriser la curiosité.

Rencontre de l'histoire de l'art. Natures mortes, végétaux, objets, modèle vivant, autoportrait, paysage sont dans un premier temps, observés et reproduits en utilisant différents supports, outils, formats

et techniques. Et bien entendu le modelage et la sculpture de la terre.

Une aide est proposée aux jeunes qui souhaitent préparer un dossier pour intégrer une école d'art.

Les cours sont "mitonnés" par Stéphanie GALODE, notre professeure, animatrice expérimentée, diplômée en arts plastiques et formée aux métiers d'enseignante à l'IUFM.



Nous contacter :

mail : dessin.louvigne@gmail.com

facebook : Atelier d'Arts Plastiques de Louvigné-de-bais

Téléphone : Marylène de Carville 06.70.30.67.97

Adresse : Centre Culturel, rue Anne de Bretagne à Louvigné-de-bais

Association des comédiens de la Vigne au Loup

« Les comédiens de la Vigne au Loup », Bilan de la saison 2019/2020

Un Au-revoir sans public...

La saison 2019-2020 comptait 23 inscriptions. Deux groupes d'enfants répartis par tranche d'âge :

13 enfants de 8 /11 ans se retrouvaient le mardi de 16H45 à 18H45 et 10 enfants de 11/15 ans le mercredi de 17H à 19H avec leur professeur Patricia Pierre surnommée aussi « Patoche »

Tout se passait merveilleusement bien, les deux pièces étaient trouvées : Parodie et un trésor bien caché. Les petits comédiens en herbe répétaient assidûment leurs rôles pour le spectacle du 13 juin.

Puis le 17 mars, une annonce gouvernementale tombe... Et la suite vous la connaissez....

Confinement et arrêt des cours et annulation du spectacle et aussi du goûter d'aurevoir à Patricia prévu le 5 septembre.

Une grande frustration bien sûr pour Patricia qui pensait finir en beauté pour son départ en retraite.

Elle avait commencé à donner des cours de théâtre en 2009 dans l'association des comédiens de La Vigne au Loup.

Près de 130 élèves ont profité de son professionnalisme, de sa passion théâtrale et de son énergie...

Tous les spectacles de fin de saison

ont été des grands moments ... Le trac et l'excitation dans les coulisses faisaient toujours étincelle sur scène devant un public familial venu encourager et applaudir les petits comédiens. Le caméscope de Stéphanie et l'appareil photo de Marie-Christine ont pu immortaliser ces bons moments.

En amont de ces spectacles, c'était aussi l'énergie d'une équipe de bénévoles et le soutien des parents en particulier Magali, Lucie et Vanessa cette dernière année....

Beaucoup de MERCI sont à donner : à Michel, Paul, Sylvie, Stéphanie, Marie-Laure, Isabelle, Laurence et Marie-Christine pour avoir été membres de l'association.

à Huguette, la maman de Patricia souvent présente pour préparer les enfants à monter sur scène par ses paroles encourageantes et ses petits massages relaxants ;

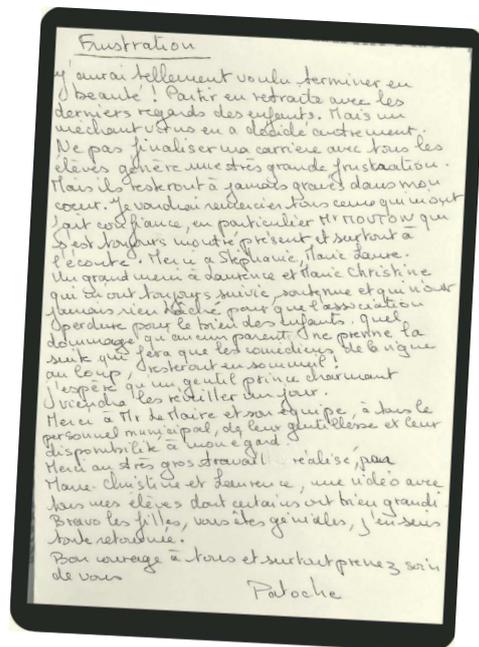
à Claude pour la fabrication d'éléments de décor et aussi sa participation sur scène en tant que Pierrot dans la première pièce des enfants en 2009.

à Adèle et Nathalie pour la réalisation de belles affiches ;

à Matthys pour sa participation à la technique l'année passée.

Un grand Merci aussi à la municipalité qui a toujours soutenu l'association dans les moments les plus fragiles.

Et un grand MERCI à tous les bénévoles et les élèves inscrits depuis 2009 pour avoir participé au film message destiné à Patricia. Il lui a



été remis le 16 septembre et celui-ci l'a profondément touchée .

Voilà une belle Page se tourne pour Patricia qui a quitté Louvigné-de-Bais pour la charmante ville côtière de Saint-Lunaire. Et comme elle l'a si bien dit dans sa dernière citation semestrielle du dernier bulletin :

« Tout ce qui a un début a une fin mais chaque fin est le début d'un nouveau départ »

Tu vas nous manquer ...
Nous te souhaitons le meilleur dans tes nouveaux projets et une excellente retraite près des gens que tu aimes.

Et à très vite sur la scène de la salle Intermède en tant que metteur en scène de la pièce de Pierre Palmade « Les Municipales » avec la troupe de comédiens d'« Ouvrez les Guillemeys »

Ils joueront en Mars 2021 si les conditions deviennent favorables.

Laurence et Marie-Christine tirent leur révérence et annoncent la mise en sommeil de l'association et souhaitent un réveil la saison prochaine avec du sang tout neuf.

Quelques Témoignages

Katell : Merci pour tout ce que tu as fait. Cela reste un excellent souvenir.



Ylan : *Qu'est-ce que j'aurai aimé être sur scène pour cette dernière année avec toi mais c'est comme ça . Un grand Merci Patoche pour tout ce que tu m'as appris. Quel bonheur de t'avoir eu comme prof. Toujours dynamique et bienveillante avec nous et dieu sait qu'on n'a pas toujours été des anges ! Tu vas me manquer. Tu seras toujours dans mon cœur.*

Lily : *Tu me manques beaucoup. J'ai réussi beaucoup de choses en 3 ans grâce à toi. Qui sait peut-être qu'un jour tu nous verras dans de supers films français !!!*

Anaïs : *Merci Patricia. Faire du théâtre a été une formidable expérience et une chose extraordinaire. J'en retire de nombreux atouts dans ma vie de tous les jours. J'ai de nombreux et bons souvenirs.*

Marie et Louhane : *Merci infiniment. Le théâtre est devenu une grande passion pour nous.*

Nolwenn : *Merci pour toutes ces belles années. Tu es la meilleure prof que j'ai eu.*

Emeline : *Merci Patricia pour toutes ces inoubliables et enrichissantes années théâtre. Tu vas me manquer.*

Et aussi quelques extraits de la chanson la tendresse parodiée par David :

Après une vie de travail, il est bien normal de prendre ta retraite et de tourner la page, oui oui oui...

Quelle douce matinée, pas besoin de se lever, je te souhaite Patricia de bons moments de joie, des bons moments de joie.

Bonne retraite Patricia.

La Chasse (A.C.C.A)

Dégâts maïs.

Après les semis de maïs au printemps, certaines parcelles sont attaquées par les corneilles.

Si vous êtes concernés, veuillez contacter Mr Pihour Daniel au 06 22 56 14 47

Les ragondins.

Depuis quelques années, la population de ragondins est en augmentation.

Cela génère notamment des dégâts dans les cultures de maïs, nous constatons également qu'ils s'approchent de plus en plus des habitations.

L'année dernière, les piègeurs ont pris 120 ragondins sur la commune.

Le retour du faisan.

Depuis 2 ans, la société de chasse participe à un travail pour réintroduire le faisan sur la commune.

Au début du printemps, des couples de faisans sont lâchés dans différents secteurs.

Pour leur permettre de se nourrir, nous avons installé des agrainoirs. (Dispositif qui permet aux faisans de survivre ou à les fixer sur le secteur)

Le résultat est plutôt concluant puisque des faisandeaux ont vu le jour.

Tparents Louvigné-de-Bais

L'espace jeux Capucine a repris ses activités les mardis avec l'association Tparents Louvigné-de-Bais et les vendredis avec le RIPAME.

Le nouveau protocole sanitaire est rassurant et de nouvelles habitudes s'instaurent.

Les inscriptions à l'espace jeux sont toujours possibles en cours d'année



pour les enfants de moins de 3 ans avec leurs parents et/ou assistant maternel.

Tarif association : 5€/an/enfant et par assistant maternel.

L'association devrait rapidement vous proposer également des soirées dédiées à la parentalité (gérer un enfant différent, l'estime de soi chez l'enfant...). Toutes vos suggestions restent évidemment les bienvenues !

Nous avons eu le regret d'avoir dû annuler nos 2 bourses aux vêtements, jouets et puériculture de mars et d'octobre cette année, privant ainsi de nombreuses familles de cette aubaine !

Nous profitons de cette édition pour souhaiter à nouveau une belle

rentrée à tous et en particulier à tous nos capucins et capucines partis rejoindre le chemin de l'école !

Une mention particulière d'encouragement à toutes les assistantes maternelles, personnel indispensable, toujours mobilisées au cœur de la pandémie, qui ont dû s'adapter, se réorganiser et continuer à accueillir avec attention.

Le bureau Tparents Louvigné-de-Bais

Marina Rossard, présidente, Stéphanie Rousseau, trésorière, Emilie Burger, son adjointe, Magalie Guillou, secrétaire, Roseline Menay, membre.

Danse Louvignéenne

Pour cette nouvelle année, nous comptabilisons 43 adhérentes pour la danse et 12 pour la Zumba.

Les chiffres sont à la hausse malgré la crise sanitaire, ce qui nous donne de l'espoir.

Nous préparons un spectacle de fin d'année à la hauteur des précédents.

Note informative : les cours de zumba sont le mercredi de 20h à 21h.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter via facebook ou par mail à la.danse.louvigneenne@gmail.com ou par téléphone au 07 58 56 65 64.



Dynamic Gym

C'est reparti pour une année de sport pour Dynamic Gym !! Nous espérons tous une année sportive sereine et conviviale...

Les séances ont donc repris le jeudi 10 septembre 2020 ainsi que le samedi 12 septembre. Et ce jusqu'au 24 juin 2021.

Les cours sont assurés par nos éducateurs sportifs Nicolas et Thomas de l'association « Pêle Mêle » de La Guerche de Bretagne.

Toutes les activités de Dynamic Gym se passent à la salle des sports de Louvigné de Bais.

Multisports

Le Multisport : Discipline qui plait beaucoup aux enfants de 5 à 10 ans. Découverte d'une dizaine de sports au cours de la saison, avec Nicolas

Horaires :

Pour les 5- 6 ans : le jeudi de 16h45 à 17h30

Pour les 7-10 ans : le jeudi de 17h30 à 18h15

Tarif inchangé : 55€/ année

Un effort financier a été fait pour les enfants déjà inscrits la saison dernière (par rapport à l'année 2019 écourtée...)



Fitness - Step

Les séances sont très diversifiées : Cardio, Renforcement, Abdo, Gainage, Atelier, etc.

DYNAMIC GYM

Horaires :

Le jeudi de 18h30 à 19h30 - Fitness avec Nicolas

Le jeudi de 19h30 à 20h30 - Step avec Nicolas

Le samedi de 9h00 à 10h00 - Fitness avec Thomas

Les tarifs inchangés sont les suivants :

- 70 € pour 1 cours/ semaine
- 100 € pour 2 cours/ semaine



À tout moment de l'année, il est possible de nous rejoindre, venez aux 2 cours « découverte » pour apprécier les séances...N'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour tout contact :

marie-christine.louin@orange.fr
ou au 06 77 23 41 33

Les P'tites raquettes



Vendredi 26 juin 2020 a eu lieu l'Assemblée Générale du Tennis de table de Louvigné de Bais « Les P'tites Raquettes ». Suite à la présentation du bilan moral et financier, Christophe Blandel et Jérôme Prime, respectivement Président et Secrétaire depuis 5 ans ont annoncé qu'ils ne se représentaient pas. A l'issue de cette assemblée a eu lieu le vote du nouveau bureau constitué comme suit :

- Président : Anthony Batteux
- Vice-Président : Eric Jeuland
- Secrétaire : Catherine Chesnais
- Secrétaire adjoint : Philippe Julliot
- Trésorier : Sébastien Gautho
- Membres : Christophe Blandel, Anthony Dumont, Vincent Loison et Alain Renouard

Anthony Batteux a tenu à remercier le travail effectué par Christophe Blandel et Jérôme Prime qui ont contribué au développement du club. Il souhaite la bienvenue à Catherine Chesnais et Philippe Julliot, nouveaux membres.

Le club se compose actuellement de 3 équipes « adultes » dont 2 en compétition et 1 en loisir ainsi que d'une équipe « jeunes » en loisir.

Les jours d'entraînement pour les plus jeunes sont le vendredi soir de 18h30 à 20h00 et pour les adultes, les lundis et jeudis soir de 20h30 à 22h00.

Les compétitions adultes se déroulent les vendredis soir selon le calendrier de la FFTT.

L'objectif principal du club est de faire évoluer les jeunes grâce à l'ac-

compagnement et l'encadrement de 2 professionnels sportifs : Séverine (Vitré Communauté) et Nicolas (Association Pêle-Mêle La Guerche de Bretagne).

Contact : Mr Anthony Batteux (Président) 06.88.86.76.98

Bureau 2020-2021



Absent : Vincent Loison



Dates à retenir (sous réserve des restrictions sanitaires) :

- Tournoi interne (jeunes et adultes) + Galette des rois suivie d'un repas le soir : **Samedi 16 janvier 2021** (Salle des sports)
- Assemblée Générale : **Vendredi 04 Juin 2021** (Salle Intermède)
- Tournoi ouvert à tous : **Vendredi 03 Septembre 2021** (Salle des sports)

Louvigné-de-Bais Volley-ball

Le bilan de la saison 2019-2020 est positif sur tous les aspects (sportif, associatif et financier). Dans ce que l'on peut retenir de la saison, il y a évidemment la fête mémorable organisée pour les 30 ans du club. Il y a aussi la première année au niveau régional pour les séniors filles (qui terminent 5/11 au classement), la participation aux coupes de France et de Bretagne des plus jeunes. De nombreux résultats sportifs positifs étaient donc au rendez-vous. Malheureusement, le confinement aura brusquement mis fin à la saison et empêchera de poursuivre les compétitions. Le club a toutefois proposé des séances sportives en direct ainsi que des défis sur le groupe Facebook du club pour que les licenciés gardent la forme pour la nouvelle saison.

Pour la saison 2020-2021, le club accueille 125 licenciés évoluant du baby aux détente.



Équipe M13 fille

Trois équipes de jeunes fonctionnent grâce au volley du Pays de Vitré puisque le club fait des ententes avec les clubs de Moulins et Torcé (Minimes filles et garçons et cadettes filles). Le club est fier de pouvoir proposer deux entraînements par semaine dès les catégories poussins. Aussi, deux niveaux de jeu sont proposés (honneur et excellence) permettant à chacun de progresser à son niveau et de se faire plaisir.



Équipe senior en championnat régional

En plus, des championnats, les équipes minimes sont inscrites en coupe de France et les poussins, benjamins et cadettes sont inscrits en coupe de Bretagne.

L'équipe sénior continue cette saison en championnat régional avec un bon effectif de 13 joueuses. L'objectif est de se maintenir pour la saison prochaine.

Enfin, le club dispose toujours de ses 3 équipes détente mixtes.

En tant que club formateur (label décerné par la fédération française de volley), le club de Louvigné souhaite continuer à mettre l'accent sur la jeunesse. Dans cette optique, le club a complété ses équipements à la rentrée 2020 (ballons, équipements de motricité pour les babys, cordes à sauter...) pour que chaque équipe dispose d'équipements suffisants et de qualité. De plus, le club va faire rentrer en formation chaque bénévole s'impliquant dans l'animation ou le coaching afin qu'il soit titulaire d'un diplôme d'entraînement. Plusieurs encadrants participeront donc à des séances de formation au cours de l'année sur les techniques d'entraînement et de jeu en tant que tel mais aussi sur le bien-être des joueurs (gestion du stress, préparation mentale).

Côté évènementiel pour la saison 2020, le club espère pouvoir organiser un tournoi de Noël et pourquoi pas d'autres évènements (tournoi, stage estival...).

Le club tient à mettre à l'honneur une ancienne joueuse du club qui a aujourd'hui devant elle un avenir très prometteur. Manon Louessard, jeune Louvignéenne de 16 ans, est en effet rentrée au club de formation du TFOC (Terville Florange Olympique club) à la rentrée 2020. Là-bas, elle s'entraîne plusieurs fois par semaine, notamment avec l'équipe professionnelle et dispose de conditions idéales pour évoluer au plus haut niveau. Bravo à elle !

Le club tient une nouvelle fois à remercier les bénévoles investis et dynamiques ainsi que les partenaires qui soutiennent le club.



Manon Louessard,
nouvelle recrue
du TFOC

Contact :

Damien Richard, président 06 47 00 04 60
Adèle Gérard, vice-présidente 07 51 68 87 31
Rozenn Jeuland, secrétaire 06 15 53 73 15
Mail : volleyball.louvignedeBais@gmail.com



Stade Louvignéen Football Club

Cette nouvelle saison commence avec beaucoup d'incertitudes. Comme toutes les associations, le SLFC n'échappe pas aux contraintes imposées par la situation sanitaire que nous vivons depuis plusieurs mois.

Tout s'est arrêté en mars pour la saison 2019/2020, fin de toutes les compétitions, pas de loto, ni de tournois,... impossibilité d'organiser les habituelles manifestations qui assurent convivialité, animation et aussi équilibre financier de l'association. Malgré tout, le comité s'est attaché à assurer la continuité du fonctionnement du club, tout en se projetant vers la saison suivante.

Bilan de la saison, préparation de la nouvelle, reprise des entraînements, organisation des différents championnats, nomination d'un référent COVID (Mickaël),... tout ceci avec les contraintes sanitaires et le protocole à mettre en place et à adapter en lien avec la mairie suivant les directives des instances du football (Ligue et District). Bref, il y avait du travail !

Sur le plan sportif, les effectifs avec environ 170 licenciés restent globalement stables tant au niveau des jeunes que des séniors et des vétérans. Et nous repartons avec 4 arbitres, ce qui est un plus pour le club. Quelques séniors sont revenus au club après avoir évolué pendant quelques années chez les jeunes dans des clubs d'un niveau supérieur. Nous les retrouvons avec plaisir, c'est qu'ils ont gardé un bon souvenir de leur club formateur !

Une baisse des effectifs est constatée chez les plus jeunes en foot animation (U6 à U9) mais il est toujours possible de s'inscrire. Les filles et garçons nés dès 2015 peuvent participer à 2 entraînements "découverte" avant de prendre une licence.

Pour tout renseignement :
Ludo 06 12 35 81 29
ludo.foot35@orange.fr

A l'heure où nous écrivons cet article, les premiers matchs de

septembre pour les équipes séniors sont encourageants. Le maintien en régional 3 pour l'équipe A, le haut tableau et pourquoi pas la montée en division 2 pour l'équipe B seront les objectifs de la saison. Espérons qu'elle aille jusqu'à son terme sans trop de perturbations.

L'entente avec l'US Bais pour les catégories jeunes se poursuit plus que jamais. Si les 4 équipes U6-U7 et U8-U9 jouent sous les couleurs du SLFC, 5 équipes U10-U11 et U12-U13 (foot à 7/8) et 3 équipes U15-U16-U17 (foot à 11) jouent sous les couleurs de l'Entente Bais-Louvigné. Merci à tous les jeunes qui participent aux entraînements et à l'encadrement de ces équipes.

Des nouveaux maillots pour ce début de saison.

Un Grand Merci à tous nos sponsors pour leur soutien.



Entente Bais-Louvigné U17



Saison 1973-1974



Séniors équipe A

Il y a 50 ans...

...en 1971, quelques passionnés ont souhaité relancer le foot dans la commune après plusieurs années de mise en sommeil. Ils ont créé les bases sur lesquelles le SLFC s'est appuyé pour arriver au niveau où il est aujourd'hui !

Pour fêter cet anniversaire comme il se doit, le week-end des 12 et 13 juin 2021, une commission a été mise en place. Si d'ici là, la COVID ne nous fait pas un tacle par derrière, ce sera l'occasion pour tous ceux qui ont participé activement à la vie du club pendant toutes ces années (dirigeants, joueurs, jeunes et anciens...) de se retrouver et de faire la fête.

Nous espérons également qu'il sera possible d'organiser les animations habituelles, le tournoi PS4, le 28 décembre 2020 et le Loto, le 1^{er} mai 2021. Pour le tournoi vétérans en salles et les tournois jeunes de fin de saison, U11/U13 et U15/17, les dates seront arrêtées en fonction du calendrier des matchs.

Site internet : <http://stadelouvigneen-footeo.footeo.com>

[StadeLouvigneenFootballClub](https://www.facebook.com/StadeLouvigneenFootballClub)



Classe 9